

D^r ALFRED CAYLA

L'HABITATION RURALE

du Quercy
et de ses alentours



PUBLICATION DE " MAISONS PAYSANNES DE FRANCE "

260, rue St-Jacques - Paris-5^e

PREMIERE MONOGRAPHIE REGIONALE

« L'architecture est une chronique de l'univers, elle parle encore quand les chansons et les traditions se sont tues. »

(GOGOL)

D^r ALFRED CAYLA

L'HABITATION RURALE

*du Quercy
et de ses alentours*

(3^e Edition augmentée)

33 illustrations

L'HABITATION RURALE

du Quercy

et de ses alentours

Dans l'âpre terroir du Quercy, où chaque vie et chaque champ s'isolent, il n'y a guère de paysage où l'œil ne rencontre l'habitat. Causse arides et vallées fertiles alternent pour donner variété à l'aspect du pays ; mais, dans les uns comme dans les autres, par sa dispersion et par son ubiquité, la maison apporte au paysage, plus que dans toute autre région de France, un caractère particulier. Les plus arides points de vue ne sont pas les plus désertiques.

C'est que ces habitations sont l'œuvre des mêmes hommes qui ont créé le paysage agraire, ont appris des plantes le secret du terroir, et lui ont donné les vieux chemins, par lesquels ils s'acheminaient à leur travail¹. Loin d'urbaniser le paysage, elles s'adaptent aux sites, et leurs rythmes s'associent aux rythmes de la nature qui les entoure.

Gardons cette admiration pour ce passé où s'est faite notre civilisation. N'imitons pas ces immigrés, ou ces déracinés de retour, qui, méconnaissant cette valeur, il y a un demi-siècle, ont déposé dans le paysage, sans liaison avec lui, autour de *Souillac* et ailleurs, de fausses maisons basques ou normandes, des villas de banlieue urbaine.

Isolées sur leur terre, ou groupées en hameaux de quelques feux, plutôt qu'en villages importants, les maisons ont pu être construites selon le désir du propriétaire, sans servitude de mitoyenneté. Et, jusqu'à une époque récente, elles étaient restées dans leur état primitif, car « le pays était trop pauvre, pour s'embellir selon le goût du siècle » (LÉON LAFAGE). De nombreux témoins restent à protéger.

Mais, à côté d'elles, dans l'isolement d'une cause aride, ou même au milieu d'un bourg prospère, on est frappé par le nombre de ces abandons, de ces ruines, fruit des périodes de dénatalité et de désertion des campagnes. Mais, dans cette lente destruction, la maison, dégradée, desséchée, ne devient jamais vulgaire ; quelques signes de qualité, sa résis-

¹ Gaston ROUPNEL : « Histoire de la campagne française », Bernard Grasset, Paris, 1932, pp. 51-64 (24^e édition, 1955). Lignes maîtresses du terroir, les chemins de culture ont plus de pérennité que les cultures mêmes et les constructions.

tance même, attestent longtemps encore le soin amoureux qu'avaient pour elle les anciennes générations. Elles les avaient construites pour y vivre.

On a beaucoup laissé ruiner, ou même détruit, dans notre pays ; et l'on commence à le regretter. Les Pouvoirs publics eux-mêmes en ont pris conscience. Ils s'efforcent de protéger et même de rétablir ce qui reste de la grande architecture, jusqu'aux quartiers anciens des villes. Mais, dans nos campagnes, ce que le Grand Siècle appelait les « maisons des champs », ont aussi leur beauté, plus discrète, beauté mineure, si l'on veut. Elles donnent un caractère humain à nos terroirs.



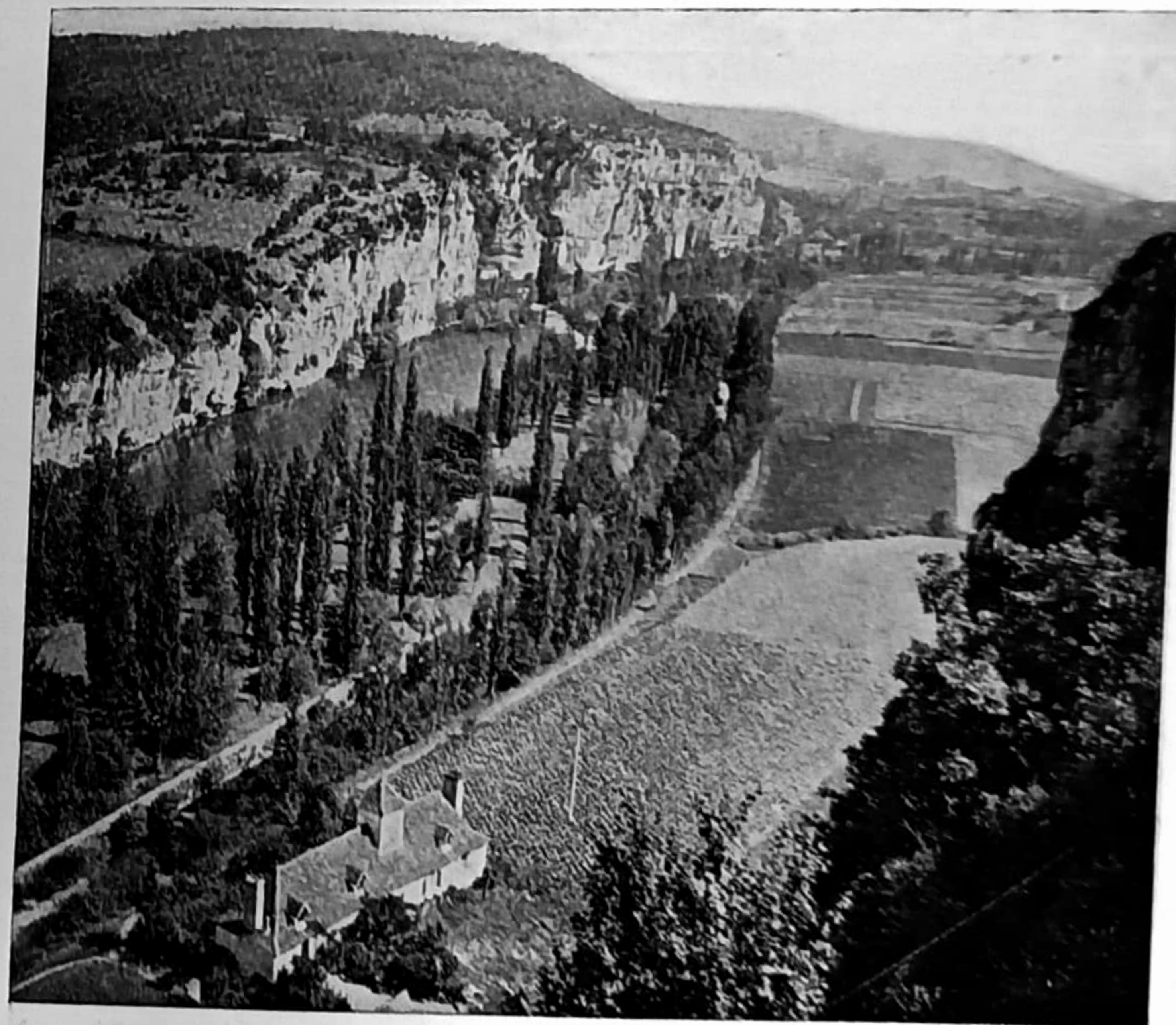
LA MAISON DANS LE PAYSAGE - COMBE DE FILHOL A LACAPELLE-CABANAC

Avant de détailler les caractères de cette maison, dans notre Quercy, essayons de mieux faire, expliquons-la. Voyons la destination professionnelle et la vie que représente cet « *oustal* » que nous décrivons. Derrière ce témoin du passé, cherchons l'homme qui l'habitait, la civilisation paysanne² dans laquelle il vivait, les travaux qui le prenaient et qui, façonnant sa vie et son esprit, ont imposé à lui-même et à sa des-

² Une civilisation, c'est l'état où l'homme trouve, en naissant, beaucoup plus d'éléments pour le guider dans la vie qu'il n'en ajoutera lui-même pour guider les générations suivantes. Le paysan, dans sa vie, était guidé par les traditions de sa civilisation agraire. Nous le sommes, dans nos activités sociales, par les extraordinaires conquêtes scientifiques et artistiques, dont nous assimilons quelques parcelles.

cendance la forme de sa demeure. L'usage séculaire lui avait fait trouver une adaptation parfaite, on la qualifierait aujourd'hui de « fonctionnelle ». Nous comprendrons mieux ainsi l'histoire agraire de l'ancienne société française, dont les caractères se sont prolongés jusqu'à une époque récente.

Voyons comment l'homme actuel et sa vie modifiée se sont adaptés à ce cadre, et quels changements ils lui ont apporté, sans sortir de la vocation agricole du pays.



LA MAISON DANS LE PAYSAGE - GANIL, A ST-CIRQ-LA-POPIE

Cherchons aussi les matériaux dont on a pu faire usage. La précarité des transports et la modicité des ressources devaient les faire prendre presque sur place.

LE CONSTRUCTEUR.

Tâchons de concevoir le rôle et la technique du constructeur. Ce n'est pas un savant architecte, c'est un homme du pays, un maçon illettré, mais habile. Il a été instruit dans la connaissance des matériaux du

pays³ et dans les traditions de sa technique par un ancien de son métier. Il travaillera sans notes, sans plans, toujours d'accord avec l'usager, présent pendant la construction à laquelle il prend part.

Il connaît les désirs de cette clientèle, ses besoins ; ce que les historiens de l'architecture appellent la commande. Il sait qu'ils sont tous propriétaires ou tenanciers d'un petit domaine qu'ils cultivent eux-mêmes, aidés par leur famille, par quelques voisins — l'entraide — ou même par quelque « brassier », sans terre ni matériel de culture. Il connaît leurs cultures, les besoins d'emmagasinement ou d'abri, pour la prépa-



MAISON A SUPERPOSITION DANS LA VALLÉE DU LOT A JUILLAC
TOIT MÉDITERRANÉEN - GRAND ESCALIER EXTÉRIEUR (DÉMOLI DEPUIS)

ration du vin, pour les céréales, pour le petit bétail (brebis ou chèvres), car le gros bétail est rare, les étables récentes.

Il connaît les habitudes de logement de la famille, car il les a connues, dans sa propre famille ou chez ses premiers maîtres. Et ce sont actuellement les siennes. Il connaît parfaitement ce qu'il doit faire, et il en sait les moyens.

Il connaît le sol et le sous-sol, sur lesquels on bâtira, où l'on trouvera

³ L'harmonie de l'homme et du matériau s'est éteinte. Dans les incessantes nouveautés que l'on nous offre, l'artisan actuel ne peut avoir qu'une expérience trop brève, pour en connaître les qualités.

le roc à fleur de terre, sans établir de fondations profondes, ni même de cave creusée, comme on en réalise dans le Nord de la France. Il connaît les matériaux possibles : la pierre du lieu même, trop abondante, mais médiocre. Il a l'art de la choisir et de l'équarrir, de l'ébousiner, pour l'utiliser dans le mur. Il la noiera dans un liant, mortier de terre, ou mortier de chaux et de sable. Il connaît le lit calcaire, où l'on pourra se procurer de beaux blocs de pierre non gélive. Il la taillera pour les chaînes d'angles, pour l'encadrement des ouvertures, et surtout pour les belles dalles de l'escalier et de la terrasse, pour les colonnes du « bolet ». Il connaît même l'art de la pierre sèche, si l'on veut économiser la chaux.

Sur cette maison de murs, il sait quel bois conviendra à la charpente. Il pense le trouver sur les terres du propriétaire, et le confier à un charpentier habile à établir de belles fermes⁴ avec entrait et poinçon. S'il le faut, il saura aussi bien établir une charpente de simples arbalétriers, sous ces toits de pierres en « tas de charge », dont nous montrerons la raison et dont il reste de nombreux témoins.

Ainsi, tout sera simple, dans cette construction. La « solution de maçon » sera constante, diront les architectes en admirant cette solide technique.

Tout sera construit solide, correct, sans truquages, sans innovations recherchées, sans la moindre décoration même, qui est souvent vanité coûteuse. L'esthétique, dont il a le sens, il la donne, par les proportions des masses, par le rythme des ombres et des lumières et par la qualité. Il veut plaisante à l'œil cette maison qu'il pourra voir toute sa vie, dans son propre village. Ce n'est pas qu'un objet vendu.

Mais, dans l'unité de conception que lui transmet la tradition, il ne tombera jamais dans l'uniformité de construction et le conformisme routinier, qui pèsent tant à des âmes françaises. Il saura mettre autant de personnalité dans les détails de sa technique que savaient en mettre les imagiers du Moyen Age, lorsqu'ils interprétaient, aux porches des cathédrales, les modèles que les Clercs qui les commandaient prenaient dans les incunables, souvent byzantins.

Faire solide⁵ n'exclut pas le sens géométrique des proportions générales⁶, ni la solution des cas difficiles, pour l'escalier ou la terrasse, par exemple.

⁴ Ferme : charpente triangulaire perpendiculaire à l'arête du toit. L'entrait est horizontal, le poinçon vertical au milieu soutient le faite, les arbalétriers suivent la pente du toit.

⁵ Arthur YOUNG, rigoureux observateur de notre pays, note, le 10 juin 1787, que « les maisons du Quercy sont excessivement bien construites ». Trad. Henri Sée, Colin, Paris, 1931, 1^{er} vol., p. 107.

⁶ Se rappeler l'observation de BERGSON : « Nous sommes géomètres, parce que nous sommes artisans. » Une géométrie qui prend contact avec la réalité (*Evolution créatrice*, chap. III). Lire les admirables commentaires de G. DOYON et R. HUBRECHT, in *L'Architecture rurale et bourgeoise en France*, Vincent et Féal, Paris, 1942, 2^e édit. augmentée, 1957, dont nous avons profité.

LA FONCTION.

Dans la classification du géographe DEMANGEON⁷, la maison quercy-noise fait partie des « maisons en hauteur », bien qu'elle réalise un volume parfaitement proportionné ; mais, parce que l'étage familial et l'étage professionnel, au lieu de se juxtaposer en une maison-bloc à terre, sont placés l'un au-dessus de l'autre, c'est une maison-bloc en hauteur, une maison à superposition.



MAISON A SUPERPOSITION DU CAUSSE - TOIT MIXTE : TUILLES PLATES ET PIERRES
DATÉE DE 1848 - SIFFRAY, COMMUNE DE CATUS

On économise ainsi, non pas un peu de surface cultivable, elle n'est pas si précieuse ; mais des frais de construction, une trop grande étendue de toit surtout.

La forme d'exploitation expliquait cette disposition. « La maison rurale est avant tout un instrument de travail. » Elle doit être conçue

⁷ Albert DEMANGEON : *Essai de classification des maisons rurales*, Congrès intern. de Folklore, Arrault, Tours, 1937, et *Problèmes de géographie humaine*, Colin, Paris, 1942.

à la mesure des besoins de l'exploitation. Or, celle-ci est un petit domaine, à la mesure des heures de travail, que peut lui consacrer ce groupe humain du propriétaire, de sa famille, rarement plus.

Le principal était de vivre du produit direct de sa terre, plus que du gain pécuniaire. On n'avait guère besoin d'argent que pour le sel et pour régler la « taille »⁸. La polyculture donnait un peu de blé ou de seigle pour le pain de la soupe, une vigne pour boire son vin ; une demi-douzaine de brebis, un petit jardin, une basse-cour et un porc, assuraient la frugale alimentation. Jadis, avec du chanvre cultivé dans la meilleure terre, le « canabal », sarclé comme un jardin potager, on s'assurait du linge résistant.

Rien ne nécessitait d'engrangement. Le blé restait peu de temps dans la cour, car le dépiquage, sur l'aire rocheuse de cette cour, suivait de peu la moisson. On le pratiquait au fléau, « lou floxel », et parfois au rouleau de pierre, dont les incassables témoins sont encore visibles dans bien des cours⁹. Pas de prairies artificielles, pas de foin à engranger, les feuilles de fagots en tenaient lieu l'hiver, pour nourrir les brebis. YOUNG note encore sa surprise de voir en Quercy beaucoup moins de bétail qu'en Angleterre, et les minutes de notaires le confirment. La vigne enfin, avant le phylloxéra, n'occupait que les coteaux, elle ne pouvait se travailler qu'à la main.

Il n'y avait pas, dans notre pays, d'agriculteurs ayant engagé dans leur terre (aujourd'hui, sous forme d'emprunt), des capitaux à rémunérer. Il n'y avait que des exploitations familiales de paysans. Ils ne comptaient pas le prix de revient des heures de travail. La houe, le « fessou » et l'araire, tirée par âne ou mulet, plus souvent que par un bœuf, étaient leurs instruments de travail. Ce sont eux, et cette exploitation individuelle qui ont donné à l'homme du pays, son esprit d'indépendance, éloigné de la mentalité communautaire des pays de grands domaines et de riches cultures.

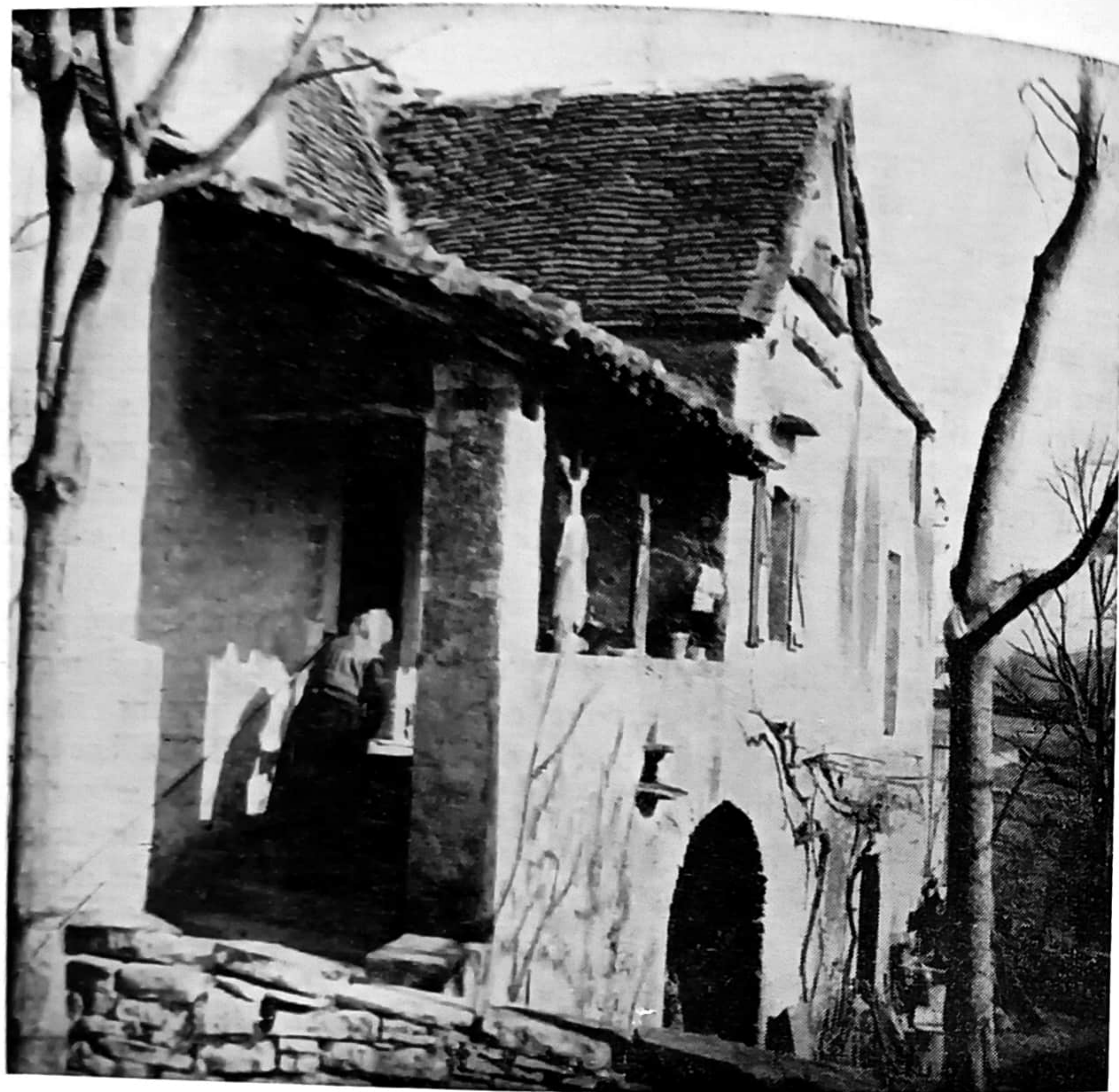
Leur seule dépendance regarde la terre. C'est par elle qu'ils conçoivent la pérennité de la famille, dont les générations se succèdent dans cet « oustal », que nous décrivons. C'est par elle que le passé aussi bien que l'avenir, le sens de la Patrie vivent en eux, plus déterminants que par une subordination administrative ou personnelle aristocratique¹⁰.

⁸ Le mot « taille » est encore utilisé pour désigner toutes les formes d'impôts. Je l'ai entendu pour en exprimer la plainte en 1963.

⁹ J'ai également vu pratiquer ce dépiquage à *Valprionde*, une année de mauvaise récolte où l'on avait voulu économiser les frais d'une batteuse. Selon la tradition, on avait étalé une couche de bouse de vache qui, en se desséchant, avait rendu l'aire rocheuse parfaitement plane.

¹⁰ Les listes de nos monuments aux morts témoignent du sacrifice consenti. Il est courant d'y voir 30 noms pour une commune de 300 habitants, tous pris sur la population jeune et active. Quelle accélération à une tendance de régression démographique antérieure !

Ce caractère d'indépendance de l'homme et de sa demeure, nous allons le voir se manifester, par deux particularités, qu'en aucune région de France on ne trouve associées avec une constance presque absolue : un perron-escalier extérieur et un pigeonnier, souvent sous forme de pigeonnier-tourelle. Leur présence s'explique aisément, sous forme de raisons, avant de les décrire dans leurs variétés.



BOLET D'UNE MODESTE MAISON A ESPÈRE

L'ESCALIER EXTERIEUR.

L'escalier ne peut être qu'extérieur, hors de l'œuvre, hors du plan quadrilatère de la demeure, dans une maison à superposition. On ne peut, pour pénétrer chez soi, traverser un rez-de-chaussée, qui est un cellier ou même une étable.

Cela est si vrai que, lorsque par exception l'escalier s'inscrit dans le plan de l'œuvre, il reste hors de la cave, encastré derrière le mur extérieur, dans une sorte de loggia, abrité sous un porche, non clos. Un gros mur de refend le sépare de la cave même. Sous l'ombre de ce porche, il reste

bien visible de l'extérieur, en plein air. Il ne traverse jamais la cave rez-de-chaussée (photo).

Marque de noblesse dans quelques manoirs d'autres régions, l'escalier extérieur est ici un élément de la fonction, comme il l'est dans l'habitation du petit vigneron nantais qui produit le muscadet, chez de petits propriétaires du Vivarais, des Maures, des Coirons, des Baronnie, des Grands Causses et même chez le vigneron du Laonnais dont la vigne a disparu¹¹.



VALLÉE DU VERT - LES CAMPAGNES (COMMUNE DE CASTELFRANC)
- BOLET DANS LE PLAN DE LA MAISON, DATÉE DE 1846

Un escalier extérieur que l'on veut durable doit être en pierre, et cela est aisé dans ce pays où la pierre est à fleur de sol. Il faut seulement connaître le lit où se trouvent de belles dalles non gélives.

¹¹ Roger DION : *La vigne et le vin en France*, Paris, 1959. Dans quelques régions où l'habitation est au sol, on trouve encore des escaliers extérieurs, pour accéder au grenier.

PERRON ET BOLET.

Enfin, il est nécessaire que cet escalier conduise à un perron d'accueil, pour ne pas entrer directement dans la « salle ». Mais ce voisinage permettra d'exécuter en plein air certains travaux de la cuisine. Pour cette raison, l'ensemble est très souvent abrité par un toit. Il prend alors le nom de « bolet »¹². Si l'escalier ne comportait pas de toit protecteur, on tamisait les rayons de soleil par une vigne vierge ou par une treille de vigne.



TOIT CELTIQUE AVEC BOLET DE TUILES-CANAL A GIGOUZAC

PIGEONNIERS.

Les pigeons étaient nécessaires à cette exploitation. Non pas que ces oiseaux fussent recherchés pour l'alimentation ; mais leur fiente desséchée, la « colombine », était le seul engrais possible dans ce pays.

¹² Bolet ou Balet : abri devant la porte de la maison comprenant l'escalier et le perron. En Auvergne, on désigne la terrasse par « estre » et le toit de l'auvent par « courcoux ».

Engrais si riche qu'Olivier DE SERRES, en 1600, conseillait de ne l'épandre que pendant la pluie, pour le diluer, et éviter de brûler les récoltes. Au vigneron, ce Prince de la culture, il le recommandait ; car la vigne, plante délicate, était sensible aux relents de fumier. Au surplus, nous l'avons vu, le fumier était rare dans ce pays sans élevage et peu de bêtes de travail ; le guano ne venait que de ports lointains, ne parlons pas des engrais chimiques actuels.

L'importance de la colombine était telle qu'elle figure dans la comptabilité agricole de l'époque. On en précise la quantité attribuée dans les baux de métayage et même dans les contrats de mariage, entre beaux-parents et gendre.

DROIT DE PIGEONNIER¹³.

A cette raison économique, s'ajoutait une condition juridique, et même une raison psychologique, en particulier pour les pigeonniers-tourelle et pour les pigeonniers isolés.

La condition juridique se situait dans les modalités du droit de pigeonnier. Ce droit rendu célèbre par son abolition parmi les privilèges nobiliaires et ecclésiastiques, dans la nuit du 4 août, n'avait nullement ce caractère dans la France du Sud. C'était un droit de propriétaire, accordé à tous ceux qui avaient des terres suffisantes, autour du pigeonnier, où pouvaient se nourrir de graines et d'insectes ces oiseaux voraces. Le privilège avait disparu au XIII^e siècle, et l'on sait que la France occitane appliquait avec mansuétude les règles juridiques.

VIOLLET-LE-DUC, à l'article « Colombiers » de son dictionnaire d'architecture, parlant des pigeonniers méridionaux écrit : « Ces pigeonniers sont généralement plus petits que ceux des provinces septentrionales ; mais, en revanche, ils sont beaucoup plus nombreux. » C'est qu'ils répondaient à une propriété morcelée. Même avant la Révolution, les grands domaines nobiliaires en Quercy ne représentaient que 15 % du pays et les domaines ecclésiastiques 3 %¹⁴.

Les cadastres anciens, lorsqu'on les possède, révèlent ce morcellement et une dispersion des habitations remarquable. Déjà les biens communaux étaient progressivement mis en vente. Seigneurs et Abbayes,

¹³ Paul MESPLE : « Les pigeonniers des pays d'Oc », in *Art populaire en France*, Strasbourg, 1930, p. 11-33, et *Bulletin du T.C.F.*, mai 1936. — Raoul AVEILLE : « Les colombiers de Gascogne, Agenais, Bas-Quercy », in *Bull. et Mém. Soc. Archéol. de Bordeaux*, tome LIX, 1954-1956, p. 50-86.

¹⁴ LOUTSCHSKI : « Etat des classes agricoles à la veille de la Révolution française », Paris, 1911, cité par Henri Sée, *La France économique et sociale au XVIII^e siècle*, Colin, 1933, p. 10. Les mœurs, surtout dans le domaine agraire, nous régissent plus que nos lois. Le partage égal des héritages, voulu par le Code civil, n'a guère augmenté le morcellement. Le cultivateur a fait un « aîné ». Les grands domaines, dans la France du Nord, sont restés de règle.

comme les propriétaires de nos jours, se dessaisissaient au profit de leurs censitaires, que l'on voyait passer de l'emphythéose à la propriété.
 Leur satisfaction psychologique donnait à ces récents propriétaires la hâte de signifier aux autres qu'ils avaient des terres sur lesquelles pou-

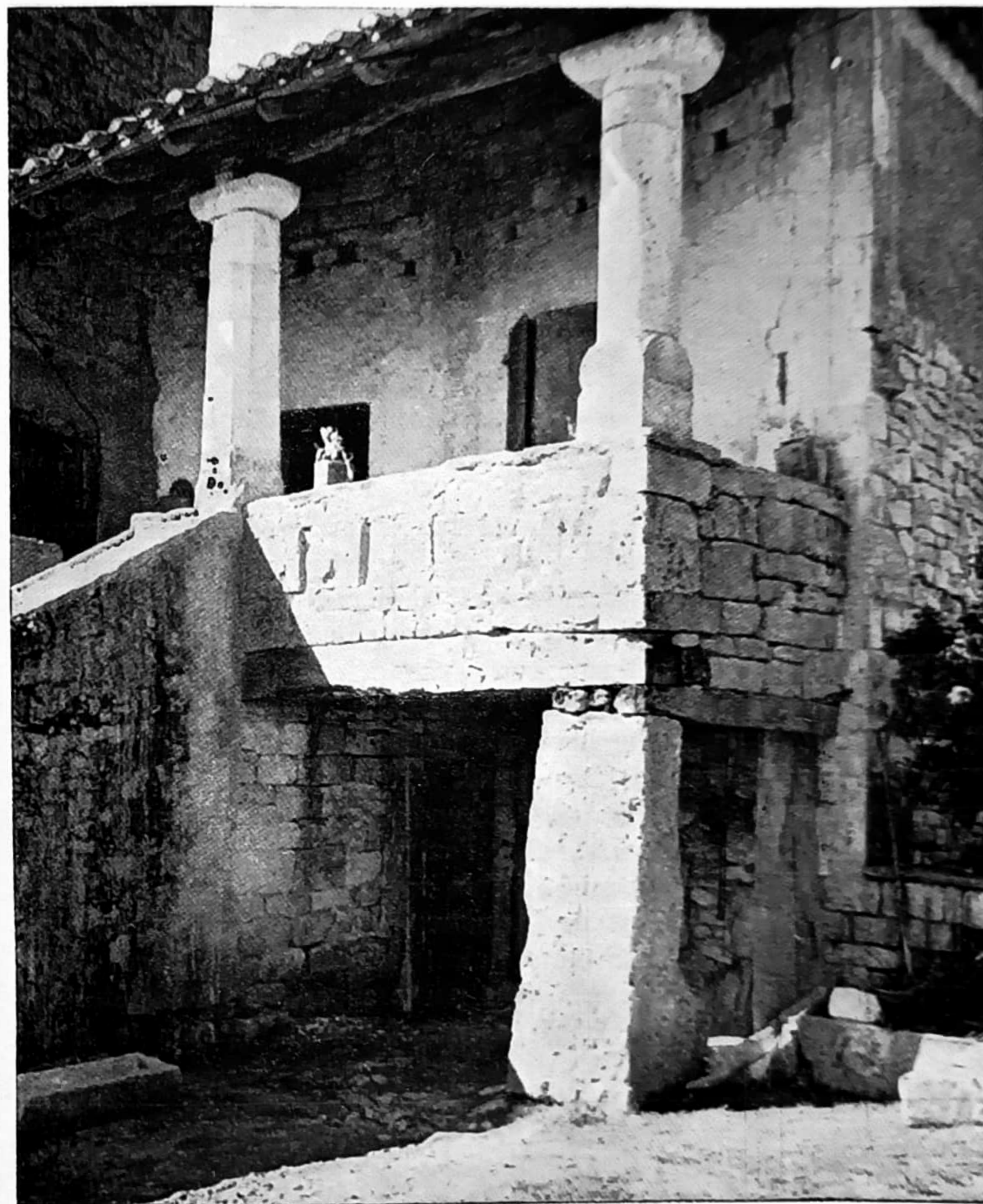


ESCAZA A FONTANES-LALBENQUE - GRAND PIGEONNIER-TOURELLE
 TOIT MÉDITERRANÉEN CONTINUÉ PAR LE TOIT DU BOLET
 PIERRE DOUCE DE CIEURAC

vaient picorer les pigeons. Leur tourelle leur donnait une légitime fierté. Nul doute que ce signe ne fût encore recherché par les acquéreurs des biens nationaux. Actifs, économes jusqu'à la frugalité, ils possédaient l'ambition commune à tout terrien, acquérir de la terre. Quelques nou-

veaux pigeonniers apparurent sur des maisons qui n'en avaient jamais eu.

Ce ne sont pas, comme en d'autres régions, les Moines de nos quelques Monastères qui ont défriché le Quercy et créé la civilisation agraire ; c'est bien le paysan anonyme et omniprésent, écrasé et triomphant. Il est juste que nous nous attachions à ce vestige de son action que représente sa demeure.



ESCAZA - PILIERS MONOLITHES DE LA TERRASSE ET DU BOLET,
 DATÉE DE 1825

MAISON ELEMENTAIRE.

Bien entendu, ces éléments, si caractéristiques de nos maisons traditionnelles, ne se trouvent que dans l'habitation du paysan propriétaire de quelques champs et de ses instruments de travail, du « laboureur », du « pagès », dans notre dialecte, plus rarement du métayer, travaillant sur le domaine d'un autre. Mais il y avait des habitations plus simples, dont il reste des témoins. Le « brassier »¹⁵ qui les habitait n'avait ni terre suffisante, ni cheptel, ni matériel. Il se louait chez le pagès, s'il ne s'expatriait pas. On vivait à l'étroit, sur un sol de terre battue ; et l'exiguïté de ces habitats ne répondait nullement à l'importance numérique de la famille, mais à l'exiguïté des ressources.

LES CABANES DE PIERRE. GARRIOTTES.

Au plus simple, nous devons parler des cabanes de pierres, nombreuses sur nos Causses, comme on en trouve dans tous les pays pierreux du bassin méditerranéen et en diverses régions de France : « chibottes » de la Hte-Loire, « cadoles » du Maconnais, « garriottes » du Sarladais, « talayots » des Baléares, « trulli » des Pouilles¹⁶.

Dans ces diverses régions, le premier horizon de travail du paysan, avant d'ensemencer son champ chaque année, était l'épierrement. Car, avec les gelées, cette pierre gélive se délitait, apparaissait sur le sol ; on disait : « La pierre pousse. »

Dès l'enfance, placé à garder les brebis, le jeune paysan prenait l'habitude d'entasser ces pierres dans des « cayrous » (les « meurgers » de Bourgogne) ; il les montait dans ces murets d'épierrement, par lesquels on sépare les moindres parcelles de cultures diverses, d'assolement alterné, biennal ; quelquefois des propriétés différentes. Pour passer d'une parcelle à l'autre, sur le Causse de Gramat, les entrées de champ présentent une disposition que nous n'avons vue nulle part ailleurs : du lit de pierre d'où l'on savait extraire de belles dalles, on tirait deux beaux blocs non taillés. L'un était planté verticalement en terre, la « brancado », pour soutenir l'autre, la « gousso » horizontale, ce qui veut dire « chien couché ». Cela soutenait les angles des murs.

Familiarisé avec cet « art de la pierre sèche », il construisait alors une cabane où s'abriter. Les murs étaient solides, car il suffisait de les faire plus épais à leur base qu'à leur partie supérieure. La voûte était plus difficile à monter. Il fallait d'un coup d'œil, choisir la pierre

¹⁵ Brassier : travailleur indépendant, n'ayant pas d'autre ressource que le travail de ses bras.

¹⁶ Pierre DESSAULLE : « Les Bories du Vaucluse », Picard, Paris, 1965. — Mme Jean BRUNHES-DELAMARRE : « Les cabanes en pierres sèches des environs de Gordes », in *Congrès international de Géographie*, Paris, 1931, pp. 293-298. — VIDAL-LABLACHE : « Principes de géographie humaine », Paris, Colin, 1922, p. 154. — Pierre DELAIRE. — *id.* in *La Vie urbaine*, mars 1964 (Edit. Dunod).

convenant à l'emplacement disponible. Il fallait l'équarrir, la rendre moins irrégulière et surtout la faire déborder de la pierre sous-jacente, sans qu'elle la dépasse hors de son centre de gravité. L'équilibre était assuré par encorbellement, et non par le bel appareillage des voûtes classiques.

Si habiles qu'ils fussent à établir ces voûtes par encorbellement, ces cabanes, circulaires ou quadrangulaires, n'étaient jamais de grandes



CABANE DE PIERRE A ESCLAUZELS - LINTEAU MONOLITHE

dimensions. La voûte, plus légère au sommet, était parfois ouverte et obturée par une pierre plate, ou surmontée d'un épi de pierre. L'art de cette calotte de pierre était tel qu'elle n'exerçait qu'une faible poussée sur les murs. Celles qui n'ont pas été démolies par les hommes ont résisté au temps.

Nous retrouverons cet art dans des voûtes de fours, de pigeonniers, de puits, dans les absides et même les coupoles de chapelles. REY¹⁷ y voyait

¹⁷ Raymond REY : « La cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine », Laurens, Paris, 1925, p. 60.



PIGEONNIER CYLINDRIQUE A TOIT DE PIERRE A GIGOUZAC
(VOÛTÉ PAR ENCORBELLEMENT)

l'initiation à la construction des coupoles appareillées dites byzantines, que nous admirons à *Cahors* et à *Souillac*. Dans cette dernière, lorsqu'on refit la coupole en ciment en 1951, elle fut recouverte de pierre de *Crayssac*, pour lui conserver l'aspect ancien. Le petit escalier qui conduit au toit et à ces coupoles est aussi voûté de pierres sèches, par encorbellement.

Toute la vie antique du bassin méditerranéen a trouvé son expression dans l'usage de la pierre sèche. Sans y avoir d'influences réciproques, les mêmes matériaux et les mêmes besoins ont amené diverses populations à utiliser une même technique, assez simple. Les Gaulois l'ont utilisée dans ces régions, comme ils utilisaient ailleurs les branchages ou la terre sèche.

Certaines de ces cabanes ont été habitées jusqu'à une époque récente. Lorsque de *Catus*, par la D. 47, on gagne le « cloup » de *Mongesty*¹⁸, au lieu-dit « Les Calcinières », à gauche de la route, dans une friche où des plantes, jadis cultivées, s'ensauvagent, on remarque trois cabanes contiguës. Elles comportent un foyer, des auges bien taillées les entourent. Les anciens m'ont appris qu'ils y avaient connu un homme cultivant son peu de terre et se louant chez les autres. Au *Montat*, dans le vallon de Quercy, dominant la Nationale 20 à l'est, on remarque une cabane à deux étages, avec un foyer et une citerne ; à *Bédurier*, une cheminée domine la cabane. Tels sont quelques témoignages d'une habitation, au moins temporaire.

Un matériau que l'on connaissait si bien, abondant au point qu'il suffisait de se baisser pour le prendre, devait être utilisé pour construire et surtout pour couvrir la maison, par son seul effort. On en connaissait le maniement, ce n'était qu'un « art de choix » de chaque pierre. Pour le toit, nous le verrons, une charpente rudimentaire suffisait. Mais un tel toit était de peu de résistance. Les témoins de maisons élémentaires rencontrés à *Sabadel* ou à *Frayssinet-le-Gélat* n'avaient plus que les murs et un coffre de cheminée, en pierres sèches, car ce modeste « oustal » avait son « cantou ».

Consolidé, ses pierres liées au mortier, un tel bâtiment a parfois constitué l'« en-bas », l'étage professionnel, d'une maison normale. Un escalier extérieur a permis d'atteindre l'habitation, un pigeonnier est venu assurer l'engrais nécessaire. L'homme et sa famille ont eu la satisfaction de réaliser ce que nous appellerions leur promotion sociale.

MAISON MOYENNE.

Qu'elle ait utilisé cette première construction élémentaire, ou qu'elle ait été conçue d'emblée selon l'adaptation traditionnelle à son usage, comment est constituée la maison du Quercy ?

¹⁸ Dans les pays calcaires, on désigne sous le nom de « cloup » des dépressions circulaires, sans déversoir, où la terre est particulièrement fertile. On y fixe volontiers l'habitat, même celui d'un village.

LE PLAN.

Premier souci du constructeur pour assurer l'utilisation, il doit comporter les surfaces répondant aux besoins familiaux et professionnels du propriétaire.

NIVEAU D'EXPLOITATION. « L'EN-BAS ».

Ce niveau, au sol, ne mérite guère le nom de « cave », qu'on lui donne, car on descend tout au plus deux ou trois marches, pour y accéder sur le sol de terre battue. Il n'y a jamais de ces caves profondément creusées, comme dans d'autres régions de France, plus septentrionales. Des murs de refend¹⁹, plus que des cloisons, séparent cette surface en plusieurs parties de destinations différentes : un cellier, avec la vaisselle vinaire de bois, sans oublier le matériel pour construire soi-même les barriques ; une partie voûtée en berceau, contre-butée par la base des murs, le « caveau », pour conserver les meilleurs bouteilles ; un bûcher, pour la réserve de bois et de fagots ; les pots de terre, pour la réserve de viande, la provision de pommes de terre. Parfois une petite étable, pour quelques brebis. Un simple plancher sépare de l'habitation sus-jacente, soutenu par des poutres dégagées, taillées à l'herminette²⁰.

L'ETAGE D'HABITATION : « L'EN-HAUT ».

La pièce principale, où l'on entre directement du perron, est la « chambre à feu », car c'est souvent la seule à posséder un foyer, pour la cuisine. Adossé à un mur de refend, ce foyer comprend un sol carrelé, qui peut se fendiller avec le temps. Si l'on n'y veille pas, les braises peuvent aller enflammer la poutre sous-jacente. Le fond est protégé par une taque foyère en fonte, souvent historiée, ou par une forte dalle de pierre. De beaux chenets, hatiers ou landiers, forgés au village, retiennent les bûches. La chaîne du « carnal » soutient la marmite, « oule » ou « toupie ». Une hotte ou trémie entre deux pieds droits dirige la fumée vers le conduit et la large souche qui domine le toit. L'ensemble porte le nom de « cantou », centre de la vie de la famille. dont on date volontiers le linteau, s'il est en pierre. Pierre ou bois, il est surmonté par une corniche, où l'on pose les objets nécessaires. De part et d'autre, un coffre-banc servait de réserve à sel, et surtout de « chauffe-panse ».

¹⁹ Mur de refend : mur de même puissance que le mur porteur extérieur ; mais situé à l'intérieur du bâtiment dont il sépare les pièces. Il contre-bute le mur extérieur et supporte planchers et voûtes.

²⁰ Herminette ou Erminette : sorte de hache, dont le tranchant est perpendiculaire au manche. Cela permet de tailler dans le fil du bois. Les marques irrégulières font évoquer le geste de l'artisan et donnent plus de personnalité au travail.

Les poutres supérieures, analogues à celles de la cave, soutiennent le simple plancher du grenier, laissant libre et sans plafond l'espace entre elles, « l'entre-vous ». On y suspend un séchoir à oignons et un cadre pour le chateau de pain, ou pour le jambon. Contre un mur, est charpenté l'escalier direct et clos du grenier. Une pendule à gaine et à contrepoids et une fontaine de cuivre, manquent rarement.

Ailleurs, on réservait une place au « potager ». Taillé dans une seule



SOUILLARDE VOÛTÉE FAISANT AVANT-CORPS A L'EXTÉRIEUR
(COMMUNE DU HAUT-QUERCY)
MAISONNEUVE A LUNEGARDE

pierre, ou en carrelage, il portait à hauteur de main de petits foyers, chauffés à la braise. Sur leur grille, le génie culinaire des femmes du pays réalisait les plats de fine cuisine, auxquels elles savaient mettre le temps nécessaire.

Dans un recoin, l'évier monolithe, « l'aiero » porte le nom imagé de « souillarde ». Sur son bord, le « payrol » de cuivre, transporté sur la tête, conserve l'eau fraîche que l'on fait couler par la « casse »²¹.

²¹ Casse ou Cassotte : sorte de louche à fond plat, en métal, dont le manche est creusé, pour faire couler l'eau en filet, par l'inclination de cette casse.

L'ensemble est pauvrement éclairé par la lucarne du « rebagou ». La saillie extérieure de cet évier, véritable gargouille, marque son ombre sur le mur extérieur, et son sordide écoulement fait le régal de la basse-cour. Dans le Haut-Quercy, il est de tradition de faire de cette souillarde un véritable office, voûté, et formant avant-corps sur l'extérieur. Nous avons vu transporter cette tradition, par un homme du Haut-Pays, ce qu'on nommait un « étranger » venu gendre dans une famille de la vallée.



TOIT DE PIERRE A ST-JEAN-DE-LAUR AVEC AUVENT DE PIERRE SUR L'ESCALIER EXTÉRIEUR

Une ou deux chambres s'ouvrent à côté, séparées par un mur de refend, plutôt que par une cloison. Vastes, elles sont correctement éclairées par une fenêtre atteignant presque le plafond, fermée à l'espagnolette ou par balancier. Des contrevents sans ajours les ferment. Une feuillure²² les adapte au mur, pour que l'eau ne ruisselle pas dans l'intérieur.

Vers la terrasse, deux vantaux inégaux, ferment la porte extérieure. Le plus petit reste fixe de façon habituelle. Ils sont dominés par une imposte vitrée, dormante, protégée par une ferrure bien étudiée. L'ouverture se fait par un simple loquet, avec poucier et mentonnet, tandis qu'une serrure rarement fermée, donne un peu de sécurité.

²² Feuillure : encoche de l'encadrement où vient se loger, dans la position fermée, le battant d'un volet.

GRENIER, COMBLES ET TOIT.

L'étage supérieur de cette maison à superposition, est celui du grenier de réserves et de séchages. L'importance variable de ces fonctions commande la forme et les dimensions de l'ensemble, et, donc l'harmonie de sa masse, la pente des rampants, et aussi le mode de couverture.

Avant de décrire les types de cet étage, soulignons qu'en tous pays c'est la partie la plus fragile de la construction. Elle s'effondre, en premier, après l'abandon. Son entretien normal nécessite de refaire la couverture, sinon la charpente, trois fois par siècle. Ce peut être l'occasion d'un changement de type selon les besoins, ou, selon l'apparition de nouveaux matériaux, de nouvelles techniques. Nous le verrons pour Souillac.

L'étanchéité est la qualité primordiale demandée à une couverture. En dehors de la qualité du matériau, on l'assure par une forte pente 45° si ce matériau est de forme plate ; par des éléments formant rigole, si la pente est faible 22°. Dans le premier cas, il existe de nombreux éléments plats : la pierre, l'ardoise, la tuile plate à crochet, le chaume. La tuile canal est le seul matériau formant rigole. N'étant stable que par recouvrement, elle nécessite une faible pente.

Ces deux formes donnent un aspect très différent à l'ensemble de la maison, car dans la première le toit constitue en hauteur près des deux tiers de la construction, dans la seconde, un tiers à peine.

Ces deux formes s'opposent encore par leur répartition dans notre pays. Jean BRUNHES²³ en a marqué les limites générales. Dans l'ensemble, les toits à éléments plats sont ceux de la France du Nord ; les toits à éléments formant rigole, ceux de la France du Sud. Dans la carte où il indique cette démarcation, il la fait passer sur la Dordogne, alors qu'en réalité elle se situe sur le Lot même. Il ne manque pas de signaler qu'il existe au nord de cette ligne d'importants îlots de toits à faible pente, même dans des régions où les pluies sont fréquentes. C'est pour lui l'occasion de relever que cette pente du toit n'a nullement sa raison d'être dans des conditions climatiques. Où que l'on soit, l'étanchéité d'un toit est indispensable ; et là où les pluies sont rares, elles sont violentes et torrentielles.

TOITS A FORTE PENTE ET ELEMENTS PLATS.

DAUZAT²⁴ les nomme toits celtiques, terme commode que nous utiliserons, sans que l'origine celtique soit démontrée. Le premier à décrire

TOIT DE PIERRE.

est le toit de pierre. Car dans ce pays, où nous avons vu le rôle de

²³ Jean BRUNHES : « Géographie humaine », 1912, ouvrage capital, toujours réédité.

²⁴ Albert DAUZAT : « Le village et le paysan de France », 1942, Gallimard, Paris.

l'épierrement, on avait acquis un art de la pierre sèche, rendu plus nécessaire par la pauvreté générale.

L'énorme poids de ce matériau de misère posait un problème que ces hommes simples surent résoudre : ils virent que la masse de ces pierres exercerait sur les murs une poussée vers l'extérieur qui les ferait céder, si elle portait directement sur eux par une ferme normale. Ils



CHARPENTE RUDIMENTAIRE EN « TAS DE CHARGE » POUR UN TOIT DE PIERRE
A LIMOGNE

eurent l'idée de diriger cette poussée vers l'intérieur, en montant les pierres en forte pente, en « tas de charge », les plus lourdes à la base. La charpente pouvait être sommaire et donc peu coûteuse. Des « arbalétriers »²⁵ parallèles suivaient la pente entre la poutre faîtière et la « sablière »²⁶, sans autre élément de charpente, ni entrait ni poinçon. C'était seulement un art de choix, pour bien trier les pierres les plus plates et régulières, pour les incliner vers l'extérieur, en dirigeant l'eau de pluie. On les calait sur les pannes par de petites pierres.

²⁵ Arbalétriers ou Forces : pièces maîtresses qui suivent le rampant de la toiture, et sur lesquelles reposent les pannes portant la couverture elle-même.
²⁶ Sablière : poutre reposant horizontalement sur un mur porteur. Pour ces diverses charpentes, on tirait parti des formes naturelles des arbres choisis.

Cette poussée vers l'intérieur était si nécessaire que, lorsqu'on voulut remplacer ce mauvais matériau par de bonnes tuiles plates, sur la même pente, sans refaire la charpente, on devait conserver quelques rangées de lourdes pierres à la partie inférieure, pour maintenir cette poussée. De nombreux toits mixtes, pierre et tuiles, en témoignent.

L'aération était assurée par l'ouverture de très petites lucarnes sur la pente. Plus souvent, on montait de grandes lucarnes dont la bâtière avait même pierre et même pente que le toit. Parfois, elles empiétaient sur le mur goutterot. Une planche perforée en faisait un pigeonnier-lucarne, si la volière était dans ce grenier. Les trous d'envol étaient calibrés, contre les rapaces, toujours redoutés ; mais il était aisé de les fermer aux dates où l'on pouvait craindre les dégâts des pigeons eux-mêmes.

TOITS DE TUILES PLATES.

Si la couverture de pierre a sa place dans l'histoire de l'habitation du Quercy et de quelques autres régions, partout, lorsqu'on en eut les moyens, on adopta la tuile plate à crochet, dont nous avons vu la répartition en France. On l'appelle aussi tuile de Bourgogne ; la terre de cette province lui convenant particulièrement bien ; mais le Quercy n'était nullement dépourvu de cette argile. De nombreuses tuileries se créèrent, il en existe encore et la toponymie atteste que leur nombre était plus grand. Certaines inscrivaient en estampage leur marque sur la tuile où on la retrouve dans les démolitions, comme on en trouve dans les fouilles de monuments romains.

La pente de 45° s'adoucisait vers le bas par un « coyau »²⁷ ralentissant le ruissellement de l'eau. Nous verrons quelle était sa jonction avec le mur.

La plupart de ces toits étaient à quatre pentes, un peu plus proche de la verticale sur le petit côté. Parfois ce toit n'était qu'à deux eaux, entre deux pignons aveugles, à moins que, correspondant à une volière du grenier, ils soient marqués par l'ombre réelle des trous d'envol en un véritable « pigeonnier-pignon ».

La ligne de ce toit celtique a valeur esthétique ; mais il lui manque le beau modelé que nous verrons au toit de tuiles-canal.

ABSENCE DE TOITS DE CHAUME.

Il est important de noter que, parmi ces toits à forte pente, celui de chaume, le plus isotherme d'entre eux, n'a jamais existé en Quercy sur une habitation, exceptionnellement sur une grange. Les chaumes de blé ou de seigle ne manquaient pas en Quercy. Mais la tradition n'y

²⁷ Coyau : incurvation vers le haut, donnée à la pente du toit au voisinage de l'égout, par l'interposition d'un petit chevron.

était pas. Cette tradition était au contraire celle du Limousin voisin, où malgré l'introduction de l'ardoise d'*Allasac*, ces toits sont encore nombreux. Cela marque une limite entre deux civilisations voisines.

TOIT MEDITERRANEEN.

Il n'est pas de meilleur terme pour désigner le toit de tuiles-canal, car cette forme est constante sur tous les rivages de la Méditerranée.



TOIT MÉDITERRANÉEN AVEC PIGEONNIER-TOURELLE A FLAUJAC-LALBENQUE, 1818

Il faut aussi dire qu'en Quercy, c'est une forme conquérante. Il est venu remplacer la pierre ou la tuile plate, lorsqu'on a eu besoin d'un grenier plus vaste pour des séchages. La transformation est parfois visible s'il existe un pignon. Sous les faibles pentes des rampants actuels, on reconnaît, non crépies, dans l'angle du mur-pignon, les pierres plates

du toit primitif réemployées ; et le pignon de ce toit primitif, d'un angle de 90°, est resté crépi, témoin de la première construction.

Ces témoins sont assez rares car, une fois adopté dans la région, ce toit méditerranéen est devenu de règle pour toutes les constructions du Bas-Quercy.

La beauté de ce toit, n'est pas dans sa ligne comme celle du toit celtique ; mais dans le modelé de ses sillons, profonds comme ceux d'un labour ; rigoles aux vigoureuses ombres portées, adoucies par les mousses et les lichens qui s'y fixent.

Sur un toit de si faible pente, les inutiles lucarnes sont rares. Eclairage et aération sont assurés en ouvrant dans les murs goutterots surhaussés des « fenestrous » ou des « oculus ». On prend soin, pour ne pas troubler le rythme, de les disposer dans l'axe des ouvertures sous-jacentes et de les faire de moindre taille. Quant à leur forme, elle affecte la plus grande fantaisie : ovale, circulaire, quadrangulaire ou losangique. Le cadre peut être en belle pierre, mais, plus souvent, il est fait d'éléments rayonnants, briques plates ou pierres également plates. On ne les ferme que par une planche.

Au dernier étage des maisons de villes, les larges « souleillous » ou « mirandes », homologues de l'attique ou mezzanine des monuments classiques, rappellent ces fenestrous.

JONCTION DES TOITS ET DES MURS.

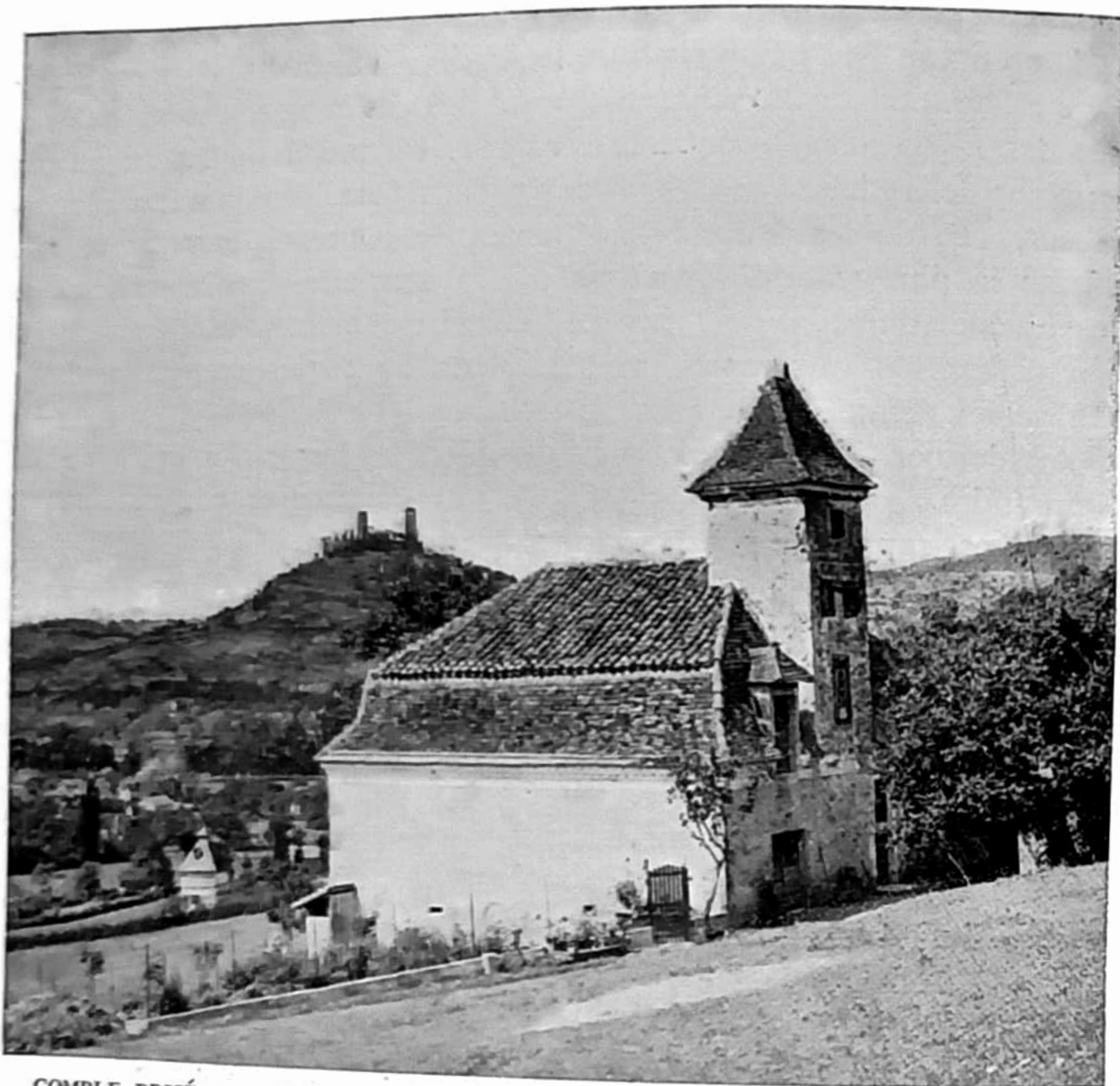
Elle est simple pour les toits de pierre, qui n'exercent qu'une faible poussée vers l'extérieur. On dispose sur la sablière du mur goutterot une rangée de pierres plates dépassant le plus possible. Cependant, à *Couzou*, nous avons vu sur un pignon ces marches horizontales qu'on nomme, en Thiérache, « pas de moineaux ».

Les toits de tuiles plates à crochet ont trois façons de se joindre au mur : les abouts de poutre de l'entrait dépassent en avant-toit le mur goutterot, cela est rare. Le dernier rang de ces tuiles est placé en biais ; plus souvent on demande aux tuiles-canal de faire égout, en interposant une rangée sous le coyau. Leur dépassement de 12 cm porte l'eau de ruissellement loin du mur, parfois dans une gouttière métallique, pour alimenter une citerne.

La même disposition se voit dans le toit méditerranéen, dont les tuiles bordantes allongent leurs ombres portées sur le mur. Au-dessous, on trouve souvent le seul ornement de cette maison dont la beauté est dans la sobriété de ses lignes. La « génoise » est faite de tuiles-canal implantées dans le crépi du mur, qu'elles dépassent légèrement par leur bord concave, formant un léger larmier, contre le ruissellement. Plusieurs rangées peuvent traduire l'aisance du propriétaire. Ce même ornement est parfois disposé en bandeau à la base d'un pignon. En particulier, dans ces petites maisons de vigne autour de Cahors.

AUTRES VARIETES DE TOITS.

Autour de *St-Céré*, pour rendre les combles plus habitables, le comble brisé à la Mansart s'est généralisé. Ses quatre eaux présentent un terrasson de tuiles-canal, à faible pente, et un brisis de tuiles plates à crochet, sur une pente de 45°. Dans cette pente s'ouvre une lucarne à bâtière. Un coyau adoucit la pente, au-dessus d'une rangée de tuiles-canal formant égout et jonction avec le mur.



COMBLE BRISÉ A LA MANSART DE ST-CÉRÉ - VUE SUR LES TOURS DE ST-LAURENT

Aux cantons de *Lacapelle-Marival*, *Latronquière*, *Souceyrac*, le sol et donc l'économie sont ceux du Cantal voisin. C'est un des rares endroits où l'on ait emprunté un peu de la construction du voisinage, pour une grande partie de cette construction. L'ardoise de pays, schiste épais taillé à la main, arrondie à son bord inférieur, a moins de sévérité que les fines ardoises de carrière.

Le voisinage d'*Allasac*, en Corrèze, a fait adopter celles-ci autour de *Souillac* vers 1880. A la même époque, quelques bourgeois, dans bien d'autres villages, pensaient marquer leur ascension sociale en « se mettant sous l'ardoise ».

Etanchéité et stabilité étant les qualités toujours demandées à une couverture, on a pensé les trouver mieux assurées par la triste tuile mécanique, dite de *Montchanin*. Sa rigidité de facture, au contour sec et dur, sa teinte indélébile, sans ombre, devraient la faire proscrire. On accepterait plus volontiers la récente « tuile romane », de bon emboîtement et de lignes proches de la tuile-canal.

EPIS DE FAITE.

Très en vue parce qu'ils se détachent sur le ciel, leur importance est mal mesurée par leur faible volume. C'est souvent une belle pierre moulurée ; mais aussi une de ces poteries que fournissaient les quinze ateliers d'*Uzech-les-Oules*, aujourd'hui disparus. Au plus simple, on y plaçait une bouteille renversée contenant de l'eau bénite, représentant un des rites de protection de la maison. Nous n'avons jamais vu de décoration métallique, telle que celle d'une girouette.

SOUCHES DE CHEMINEE.

La pièce à feu de la maison, généralement unique, se signalait sur le toit au-dessus de son âtre, par une souche maçonnée, comme la maison elle-même, hourdie aux noues de la pente, par des embarrures de mortier clair. Sa masse puissante complétait mieux l'ordonnance du bâtiment que les grêles conduits de fumée adoptés aujourd'hui. Son emplacement est capital pour compléter cette ordonnance. Un bon tirage exige que cette souche dépasse le faîte du toit. Cela est aisé lorsqu'elle prolonge un mur de refend au milieu de la pièce et émerge sur l'arête du faîte, ou lorsqu'elle prolonge le mur pignon, mur à feu monté en briques pleines. Sur un toit celtique, lorsqu'elle est située sur un mur porteur, il lui faut une grande hauteur.

L'ouverture, bien qu'un peu rétrécie pour le tirage, comporte un couronnement de couverture ; d'ordinaire une large dalle plate, maintenue à distance par quatre billettes de pierre. Parfois un épis mouluré l'alourdit, et s'apparente aux autres épis du toit. Au plus simple, on se contentait d'opposer en mitre, des tuiles-canal, maintenues par une autre tuile-canal au sommet.

Rappelons qu'il existe deux cheminées sarrazines, comme celles de la Bresse. L'une à *La Masse*, commune des *Junies*, classée monument historique, l'autre à *Montcabrier*. Ni l'une, ni l'autre ne répondent à ces « cheminées au large », ouvertes au milieu de la pièce, de règle en Bresse.

LUCARNES DU TOIT.

Nous avons vu que les combles du toit méditerranéen étaient éclairés par des fenestrous ouverts dans le haut des murs. Il n'y avait guère lieu de construire des lucarnes sur la faible pente du toit. Mais, sur les toits

celtiques, les lucarnes sont nécessaires et concourent à l'esthétique de l'ensemble, par la masse de leurs ombres. En les plaçant dans l'axe des ouvertures et en leur donnant une moindre largeur, on assure un bon rythme des ombres et des lumières. Leur toit en bâtière est fait du même matériau et comporte la même pente que le toit même. Latéralement, des jambages de bois ou même de pierre soutenaient la bâtière. On les voit parfois continuer le mur même.

TECHNIQUE DE CONSTRUCTION.

Si la disposition et la forme de la maison dépendent de traditions, née des besoins, la technique dépend, avant tout, des matériaux disponibles. Pays de pierres, la maison sera une maison de murs. Mais, n'ayant pas d'unité géologique, la pierre du pays se présente avec des qualités différentes selon le canton.

Pour la plus grande part, c'est un calcaire médiocre, « opus incertus » des Latins. La taille et le poids en sont tels qu'un homme seul peut les manier aisément.

On l'utilise en « moellons ébousinés »²⁸. Le rôle du liant est primordial, c'est une architecture d'enduit. Tout est maintenu par du mortier, mortier de terre argileuse, mortier d'hirondelle, ou mortier de chaux et de sable. Ce sable pris dans les rivières donne au crépi une teinte neutre, préférable aux teintes éclatantes, qui satisfont la vanité de bien des constructeurs. Jeté à la truelle, cet enduit avait plus de personnalité que le mouchetis trop régulier donné par le jet à la machine.

Deux régions donnaient une pierre d'appareil, diffusée hors du canton d'origine : *Cieurac*, en Bas-Quercy, une pierre douce et blanche ; *Lacapelle-Marival*, en Haut-Quercy, un grès jaune facile à travailler. On réservait de larges assises au soubassement.

Dans cette liberté de facture, les pierres n'étaient pas toutes égales, mais de même nature. On évitait de faire un mur composite, sauf parfois, pour le coffre de la cheminée, le mur à feu, pour lequel la brique pleine était employée.

Les fondations sont sommaires, car le roc est proche ; et ce pays de vignoble n'a pas les caves souterraines de la Bourgogne et de l'Anjou.

Les murs porteurs, plus épais à la base qu'au sommet (80 cm et 60 cm), ont un « fruit »²⁹, pris sur l'extérieur, tandis que la face intérieure est à l'aplomb.

On recherchait de belles pierres, non gélives, pour les chaînes d'angle,

²⁸ *Moellon* : pierre de petit échantillon, rendue régulière, en enlevant les parties peu résistantes ou « bousin ». *Parpaing* : pierre plus grande, placée en boutisse, dans toute la largeur du mur, qu'elle peut dépasser, donnant à jour frisant l'ombre portée d'une pierre passante.

²⁹ *Fruit* d'un mur : inclinaison d'un parement de mur.

le cadre des ouvertures, le seuil de la porte³⁰ et son linteau. Si l'ouverture était large, on diminuait la poussée du mur sur le linteau par un arc de décharge sus-jacent, en angle obtus, constitué en rayons d'éléments plats, pierres ou briques. Une plate-bande³¹ en arc ou en anse de panier, formée de plusieurs pierres autour d'un claveau en saillie, ne pouvait pas s'en passer, comme un linteau monolithe.



RYTHME DES OMBRES ET DES LUMIÈRES SUR LES ARCADES
D'UNE MAISON D'ESPÈRE
(ACTUELLEMENT TRANSFORMÉE EN « VILLA DE BANLIEUE »)

L'ensemble de la construction avait un volume parfaitement à l'échelle, dans toutes ses parties ; nous allons voir ce qu'y ajoutait le rythme des ombres et des lumières.

RYTHME DES MASSES D'OMBRE ET DE LUMIÈRE.

Le rythme, dans le temps comme dans l'espace, dans la musique comme dans l'architecture, c'est la prise de possession de la matière par l'esprit. Dans l'architecture, il règle l'ordonnance des ombres réelles

³⁰ Pierre de seuil, en occitan : « pompidou », nom de nombreux lieux-dits pompi signifiant : fouler.

³¹ *Plate-Bande* : linteau appareillant plusieurs blocs, autour d'un claveau.

des ouvertures (volets ouverts) et des diverses ombres portées, même celles de l'architecture arborescente, changeantes avec l'heure solaire. Dans la construction, on peut donner des lois à ce rythme, par des mesures de modules, ou par des calculs du « nombre d'or ». A l'échelle humaine, le constructeur le réalisait par intuition. Il savait voir.

Les ouvertures, portes, fenêtres, fenestrous ou lucarnes du toit, élément fonctionnel indiscutable, réalisaient le rythme vertical par une composition décroissante, sur un même axe, tandis que le rythme



ESCALIER EXTÉRIEUR, BOLET ET PIGEONNIER-TOURELLE A CRAS

horizontal était réalisé par la répartition et la forme de ces ouvertures. Même les trous d'envol des pigeons n'étaient pas répartis au hasard, mais rythmiquement sur la tourelle, lorsqu'elle était leur domaine ; sur les murs porteurs ou sur le pignon, si la volière était au grenier. Parfois un « trompe-l'œil » remplaçait une de ces ombres réelles.

Pour les ombres portées, il fallait concevoir le rythme en fonction de l'éclairage solaire ; marches de l'escalier, piliers et toit du bolet, tuiles



TOIT MÉDITERRANÉEN CONTINUÉ PAR UN BOLET
A PAUCOU (COMMUNE DE CONCOTS)

bordières du toit, pierres passantes du mur, jusqu'à la diagonale de la « catounière » menant le chat au grenier ; et aux arbres de la cour, surtout avant la poussée des feuilles.

ESCALIER EXTERIEUR.

Partie constante de l'unité traditionnelle du type de la maison, cet escalier n'entraînait aucune uniformité de construction. Sa forme allait de quelques marches abordant la porte latéralement ou directement, sans même de perron, au large escalier que l'on peut gravir avec un gros

fagot, en deux volées, séparées par un palier de repos. Parfois on cherchait la symétrie de deux escaliers convergents, accolés au mur ou disposés en fer à cheval. Les marches encastrées entre le mur porteur et le mur d'échiffre³² étaient en belles pierres taillées à angle droit, sans nez à la contre-marche. L'usure du giron par les sabots témoignait de l'ancienneté de la construction.



L'USAGE DE LA BRIQUE EST RARE. MAIS ICI BRIQUES PLATES ANCIENNES A SAVANAC
(COMMUNE DE LAMAGDELAINE AU BORD DU LOT)

Un garde-corps maçonné de 70 cm continuait vers le haut le mur d'échiffre. Dans celui-ci s'ouvrait une porte à linteau ou en arc, vers la cave ou la loge à porc.

PERRON ET GALERIE.

Les modalités de construction sont encore plus grandes pour le perron que pour l'escalier. Les belles dalles sont de dimensions très variables, le garde-corps continue celui de l'escalier, mais il peut être en

³² Mur d'échiffre : mur placé sous le rampant de l'escalier et supportant les marches. Giron d'une marche : partie horizontale.

charpente. Le bolet qui protège cette annexe de la cuisine, souvent ajouté, est soutenu de façon très variable : colonnes monolithes dignes de la grande architecture, piliers de maçonnerie ou même briques plates anciennes comme à *Vers*, ou poutres de bois.

Un second évier vient souvent attester la fonction ménagère de ce perron couvert. On y gave les oies, on y plume la volaille, on y prépare le cochon à Noël, on y astique les cuivres à Pâques. Les familles les plus aisées agrandissent ce perron en une galerie tenant toute la façade. Son toit est soutenu par des colonnes, des piliers ou des arcades.

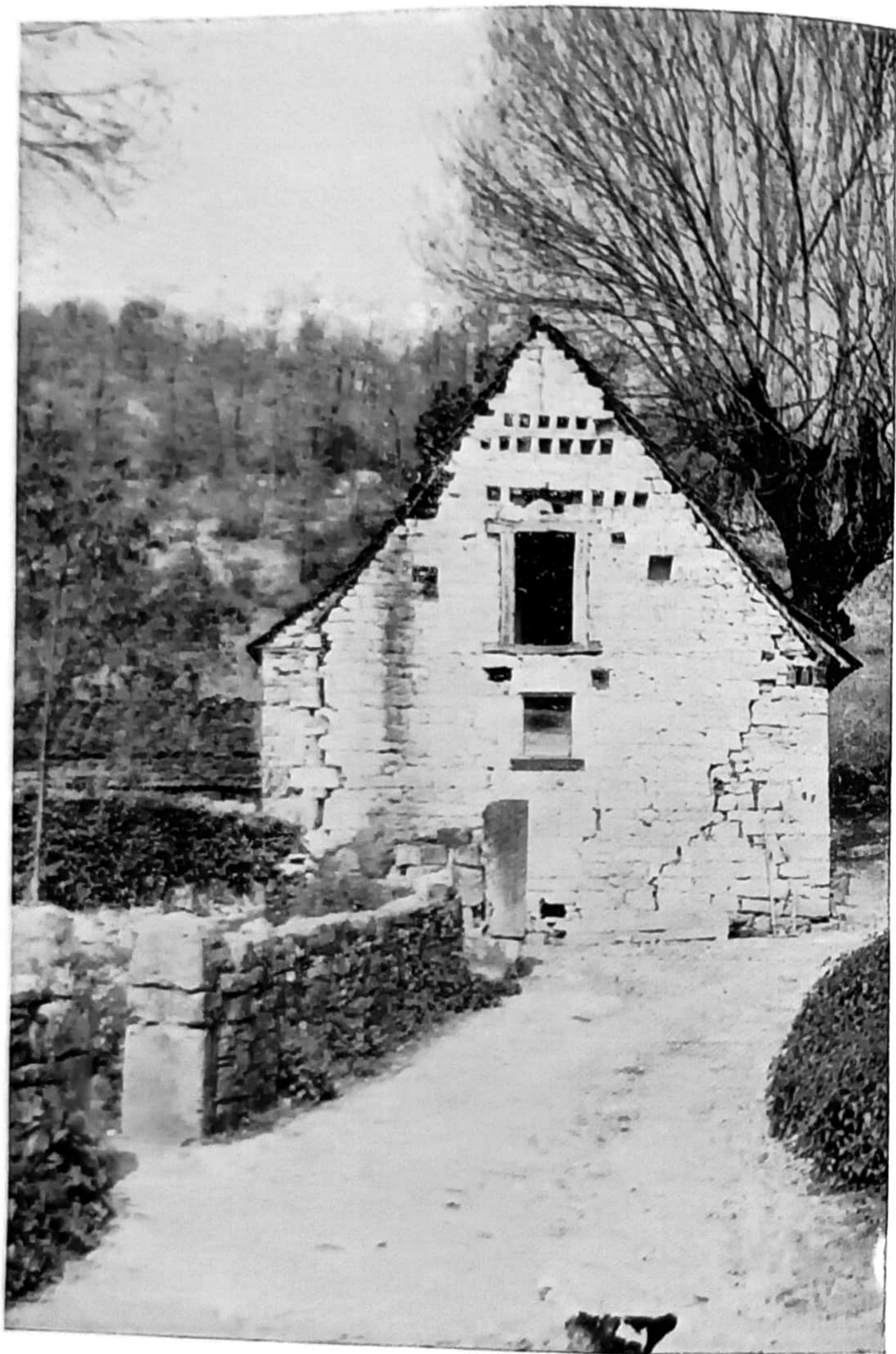


LARGE GALERIE ET PIGEONNIER-BOLET - TOIT MÉDITERRANÉEN A TRÉBAÏX
(COMMUNE DE VILLESÈQUE) DATÉE DE 1863

Il n'est pas très fréquent que le toit du bolet continue le toit de la maison, surtout lorsque le toit est celtique. Cela entraîne une rupture de pente agréable à voir. Sous ce toit, on réalise des séchages et on les facilite en installant une soupente.

PIGEONNIER-BOLET.

On marie quelquefois ces deux éléments caractéristiques de la maison du Quercy, le bolet et le pigeonnier. Une petite volière est montée sur le bolet, souvent en colombage. Mais, à *Espère* et à *Loupiac*, c'est entre les arcades d'un grand pigeonnier-tourelle que se trouve le perron, comme au porche de certaines églises.



PIGEONNIER-PIGNON A CVALET (COMMUNE DE SAINT-CHAMARAND)

PIGEONNIERS DE GRENIER.

On avait bien d'autres solutions pour loger ces fournisseurs de colombine. En particulier, si l'on n'avait pas les moyens ou si l'on ne se croyait pas autorisé à se construire un pigeonnier-tourelle, on leur réservait une place dans le grenier ; au pignon, s'il y en avait un, ou au mur porteur, l'ombre réelle des trous d'envol participait au rythme des ombres et des lumières. Autour de *Castelnau-Montratier*, le bord du



LA MAISON DANS LE PAYSAGE - COMBE DE FILHOL A LACAPELLE-CABANAC

toit méditerranéen s'incurve en une sorte de tympan, où s'ouvrent les trous d'envol, taillés souvent dans un seul beau bloc, tandis que nous avons vu le pigeonnier-lucarne du toit celtique.

PIGEONNIER-TOURELLE.

Motif dominant de la maison quercynoise du laboureur, il est toujours quadrangulaire. Mais son emplacement est variable. Nous l'avons vu sur le perron à *Espère*, il peut être au centre ou en angle. Un décrochement le met en parfaite harmonie avec la masse générale. Certaines maisons en possèdent deux symétriques, importants comme à *Pontcirac*,

modestes comme à *Gigouzac*. Le Haut-Quercy n'en a qu'un moindre besoin, les dimensions en sont plus minimales, et on peut le placer sur le porche d'une grange-étable.

Un bandeau de pierre en corniche, la « randière » permet aux pigeons de se reposer avant l'envol. Il doit aussi arrêter les rongeurs, comme le carrelage vernissé ou le vulgaire zinc, cloué.

Il existe de multiples formes de toits. Nous les verrons avec ceux des pigeonniers isolés.



PIGEONNIER-TYMPAN A BOISSE (COMMUNE DE CASTELNAU-MONTRATIER)

PIGEONNIERS ISOLES.

« Rien n'est plus bizarre, ni moins uniforme, dans le Royaume, que l'usage des pigeonniers. Autant de provinces, autant de constructions différentes », écrivait Denis DE SALVAGNAC en 1751. Il aurait pu en dire autant des maisons.

On connaît les grands colombiers des domaines du Nord et du Languedoc, le Quercy n'en possédait que deux : celui de GALLIOT DE GINOUILLET sur sa terre d'Assier, et celui des GUISCARD au Cayrou de Puy-l'Evêque. Hors ces exemples, il y a des pigeonniers de pied ;

contrairement aux pigeonniers-tourelles, ils peuvent aussi bien être cylindriques que quadrangulaires. Ils sont maçonnés de la même façon que la maison elle-même.

Le bas d'une telle tour, que les pigeons ne pouvaient utiliser, devenait un garde-piles pour le blé battu sur l'aire voisine, ou pour quelque matériel. Un escalier extérieur, plus simple que celui de la maison, faisait accéder au sol carrelé de la volière, où l'on pouvait ramasser la précieuse colombine, capturer les pigeonceaux à l'âge tendre qui pré-



PIGEONNIER A TOIT DE PIERRE - MAS DUROU A FAYCELLES

cède l'envol, ou tenir propres les boulins où la vermine provoque des épidémies.

Pour ces boulins, Olivier DE SERRES conseille de les « faire grands et spacieux pour que deux pigeons s'y remuent facilement ensemble, à plume et croupe franche, mâle et femelle ». Taillés en pierre, leur température est irrégulière, la terre cuite est préférable, l'osier difficile à conserver propre. Pour les atteindre, une simple échelle suffit, sans recourir à celle que l'on monte sur un axe tournant dans les grands colombiers.

Les toits sont voûtés par encorbellement comme ceux des cabanes ; quelques pierres passantes assurent le repos des pigeons et l'harmonie des ombres portées. Les trous d'envol sont rarement sur les murs, mais dans l'ouverture du sommet, couverte comme les souches de cheminées par une pierre plate maintenue écartée par des billettes de pierre. Plus rarement un lanterneau permet l'envol.

C'est dans les toits de tuiles plates à quatre eaux que le lanterneau est habituel, à moins qu'il y ait une lucarne sur la pente du toit ou des trous ouverts au-dessus de la randière.

VIOLLET-LE-DUC a bien décrit une autre forme commune dans tout le Languedoc, et quelquefois adoptée dans le Bas-Quercy : « Leur couronnement présente une disposition toute particulière, n'appartenant qu'à ces contrées. C'est une sorte d'abri destiné à garantir les pigeons contre les grands vents et à leur permettre de se rassembler en nombre sur le toit de l'édifice. » Des tuiles-canal recouvrent ce toit, leur pente est interrompue par un ressaut, entre les deux niveaux duquel s'ouvrent les trous d'envol, dans une planche. Des boules de pierre, comme des épis, sont réputés attirer les fuyards.

PIGEONNIERS SUR COLONNES.

Ils sont surtout nombreux en Bas-Quercy et dans le Tarn-et-Garonne ; mais leur simplicité les a fait adopter et même transporter dans des cantons plus éloignés. Leur volière, toujours quadrangulaire, est œuvre de charpentier, car l'armature de colombage soutient du pisé ou de la brique. Le toit est toujours à quatre eaux, et l'envol se fait par les faces d'un lanterneau à toit pointu. Leur plus grande particularité leur vient des quatre, six ou huit colonnes qui soutiennent la volière. Souvent monolithes comme celles d'un monument antique, parfois en tronçons, elles supportent la charpente par un large chapiteau de pierre, « lou capel ». Son surplomb et la gorge profonde de sa face inférieure arrêtent les rongeurs, rats, belettes ou fouines.

PIGEONNIERS SUR PILIERS.

Comme les pigeoniers de pied, ils sont maçonnés, mais laissent un vide entre les piliers, réunis par des arcades. Quatre à huit faces déterminent le nombre des arcades. Entre les piliers, on abrite du matériel. A *Mordesson*, près de *Gramat*, une table de pierre atteste qu'on y déposait les dîmes seigneuriales. Ils sont couverts par les diverses variétés de toits des autres formes de pigeoniers.

PIGEONNIERS-PORCHES.

C'étaient des pigeoniers élevés sur le porche d'une enceinte de domaine. L'un d'eux est connu, il est voisin de la Nationale 677, route touristique qui unit *St-Céré* à *Gramat*. On ne lui voit que deux piliers, c'est tout ce qui reste de l'enceinte. Deux autres sont restés en l'état, à *St-Médard-de-Presque*, et à *Lacamdourcet*. Un autre type, à *Montamel* et à *Crayssac*, est représenté par un pigeonier-tourelle, servant d'entrée à une cour.

A ces diverses formes de pigeoniers, j'ajouterais volontiers un pigeonier-clocher. Il se trouve à *Bouloc*, village du Quercy, attribué au Tarn-et-Garonne. Le lanterneau d'envol du clocher atteste que le Curé avait besoin des pigeons.



PIGEONNIER-PORCHE A LAVERGNE

PUITS ET CITERNES.

Pas plus qu'ailleurs, la dispersion des habitats ne dépend des points d'eau. On savait utiliser une citerne, là où l'eau terrestre, source ou puits, faisait défaut. Le puits était à l'air libre, bordé par une margelle de pierre. Parfois on le couvrait par encorbellement, comme les cabanes. A *Laburgade*, espacés régulièrement le long d'un chemin, neuf propriétaires s'étaient construit un puits de ce type, pour éviter les compétitions.

Sur ce même Causse de Limogne, un fond étanche d'argile permettait de creuser un lac. On l'avait doté de dièdres de pierre, pour les lavandières.

Au contraire, il est curieux de constater que les belles résurgences de rivières souterraines n'ont jamais attiré l'habitat, sauf celui d'un moulin, aujourd'hui abandonné (*Ouyse, les Arques, Lantouy...*).

CUVES, AUGES ET PRESOIRS.

L'usage courant d'une médiocre pierre n'excluait pas le goût de la belle pierre et l'art de la travailler. On se la procurait pour creuser un pétrin, un bac à lavage, un saloir à porc, une auge de poulailler, comme pour le bénitier, la cuve baptismale ou le rouleau à dépiquer. Pour l'huile de noix, il fallait une cuve circulaire de 3 m de diamètre, dans laquelle



PRESSOIR POUR L'HUILE DE NOIX A MAXOU (DÉTRUIT)

on faisait tourner une meule broyeuse verticale ; tournée par un mulet, ou par la roue d'un moulin. Presque tous ces pressoirs ont été brisés, n'en voyant plus l'utilité. Il en reste à *St-Pantaléon*, *Espédaillac*, *Fourmanhac*, *Souillac*, celui-ci seul encore en usage.

FOURS ET FOURNILS.

Le four familial était bien plus habituel que le four banal, communal ou seigneurial. Voûté en pierre par encorbellement, on le voit accolé à un mur de la maison, et plus souvent isolé, au voisinage. Il est souvent précédé d'un fournil, petite pièce où l'on pouvait garer la provi-

sion de bois. L'un deux, à *Cuzance*, tout en pierres sèches, avait un étage, dont la voûte ogivale était particulièrement élégante. Il a été détruit en 1960.

PIERRES D'ASSALIE.

Des pierres plates, régulièrement espacées sur le sol, nous surprennent dans quelques pacages pierreux. Ce sont les pierres d'assalié, où chaque brebis trouvait sa ration individuelle de sel.



FOUR ET FOURNIL A DEUX ÉTAGES A CUZANCE (DÉTRUIT EN 1960)

COURS ET PORCHES.

La petite propriété ne comportait guère de grandes cours de ferme, murées ; mais on aimait à marquer la limite de son domaine par un petit mur de pierres sèches, semblable à ceux des champs, jusqu'à l'entrée marquée par la gousso et la brancado. Il entourait l'aire à battre du sol rocheux. On trouve cependant quelques grandes portes charretières autour de *Limogne*. Le linteau, souvent daté, soutient un toit de pierres ou de tuiles-canal. Nous avons parlé des porches-pigeonniers.

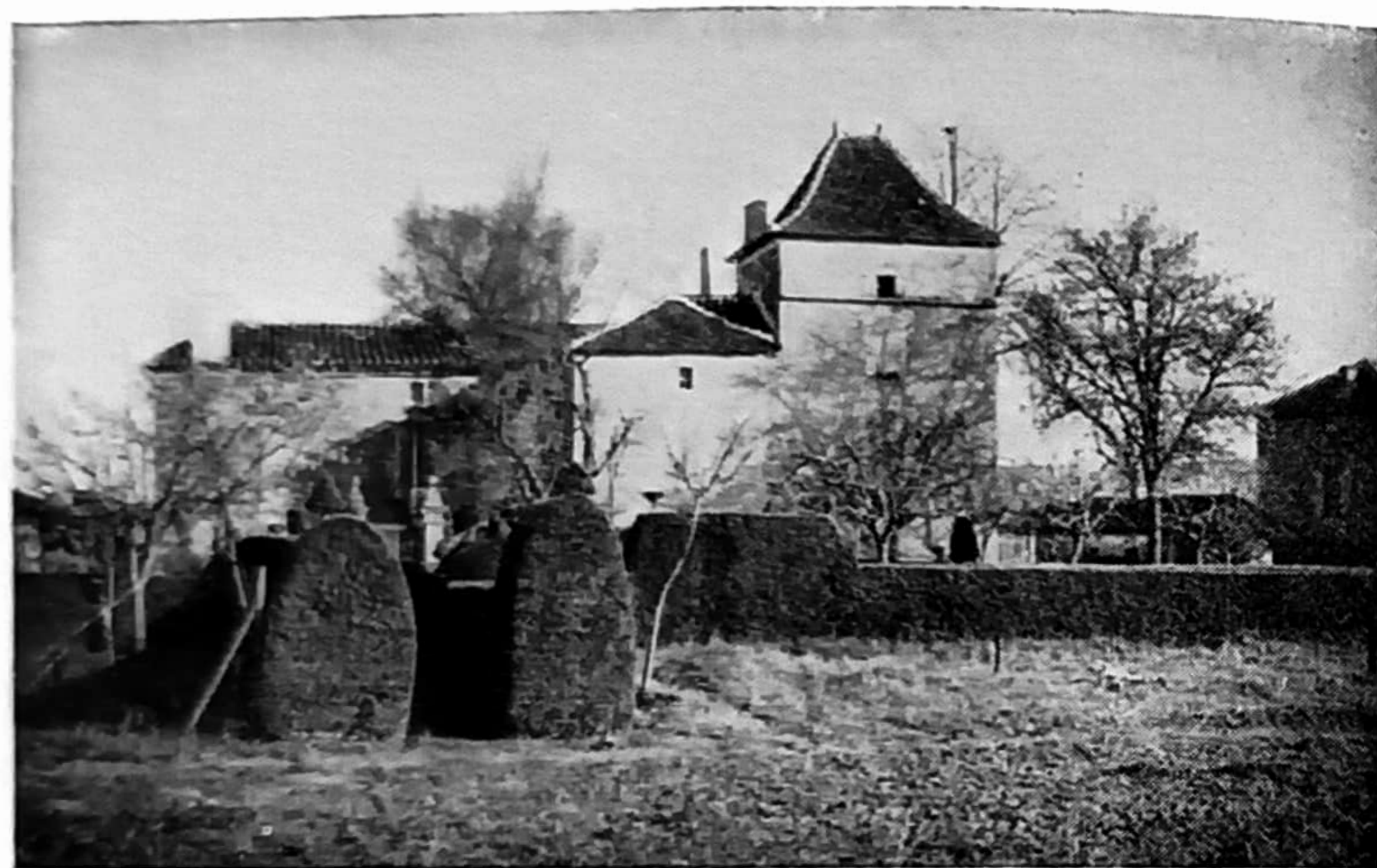
ARCHITECTURE ARBORESCENTE.

Les arbres abritent du chaud soleil, protègent contre le vent, et leur ombre portée participe au rythme des lumières et des couleurs. Ormeau, chêne, platane de route, tilleul ou même micocoulier de Provence étaient

les essences habituelles. Une maison plus aisée se signalait par le feuillage léger d'un tamaris, la pyramide d'un if, le fuseau d'un cyprès florissant ou la masse d'un magnolia.

C'est encore contre le soleil qu'on laissait monter une vigne vierge, une treille de vigne ou les lianes d'une glycine, lorsqu'il n'y avait pas de bolet-protecteur.

Sol et climat sont favorables au buis. Les propriétés notables en possédaient de beaux massifs, en allées bien taillées, le feuillage étant un bon engrais.



MAISON DE LA VALLÉE AVEC ALLÉE DE BUIS A JUILLAC

AGRANDISSEMENTS.

La tradition amenait à adopter un type de construction, mais n'imposait nullement l'immobilité. Une première raison était l'entrée d'un jeune ménage, futur héritier de la terre, les autres enfants, désintéressés, allant gendres ailleurs ou s'expatriant. On ajoutait une aile dont le décrochement s'harmonisait avec la masse existante. De petites constructions, souvent en pierres sèches, étaient montées pour loger le porc ou les brebis. Granges, étables ou écuries sont venues s'ajouter plus tard, surtout en Haut-Quercy où la grange-étable est habituelle, souvent porteuse du pigeonnier. Nous verrons l'importance de ce problème à l'époque actuelle, où rien n'impose l'échantillonnage des matériaux et des procédés de construction.

L'USAGE PROFESSIONNEL.

Il peut transformer la maison.

MOULINS.

Chaque seuil rocheux de nos rivières (Lot, Dordogne et Célé), chaque demi-lieue de nos plus infimes ruisseaux, possédait un moulin. Chose curieuse, il ne différait guère des autres habitations. L'étage professionnel, c'était le bief, enjambé par une poutre ou par un arceau ; c'étaient les roues et les meules. On ne le traversait pas pour gagner l'habitation à l'étage, car il y avait un escalier extérieur, un bolet. Un pigeonnier-tourelle attestait que le meunier était à son aise. Il avait assez de terres (vigne ou canabal), pour avoir besoin de colombine et droit de pigeonnier. Pour l'été, il possédait sur le « pech » un moulin à vent. Lorsque l'étiage ou la siccité du ruisseau supprimeraient la force du courant, il irait y monter les toiles de ses ailes.

MOULINS A VENT.

Chaque point culminant de nos serres, et, même de nos causses, avait son moulin à vent. Comme tous ceux des pays occitans, c'était une tour ronde, bien assise sur une base plus large, pour résister au vent et à l'ébranlement du mécanisme. Construite avec les matériaux du sol, différents selon le canton. Un bon charpentier montait d'énormes troncs pour soutenir le mécanisme et les meules. L'axe du rouet traversait le toit pour prendre la force du vent, par les ailes. Calotte légère de bardeaux, ce toit était facile à déplacer en pivotant, pour l'orienter selon la direction du vent. On le fixait au sol, par une longue queue opposée à l'axe des ailes.

Dans cet intérieur abandonné, on ne voit plus que quelques marches de l'escalier de pierre. Madriers et meules, au milieu d'herbes folles témoignent de ce qui fut une industrie. Contios, le dernier meunier de Boisse, à Castelnau-Montratier, serait bien surpris s'il voyait les ailes postiches dont on a orné son moulin, abandonné en 1939.

Quelques minoteries industrielles ont remplacé tous ces moulins, abandonnés ou changés de destination, achetés souvent comme maisons de vacances.

LE COMMERÇANT DU VILLAGE.

Il aménageait « l'en-bas » en boutique. On voit encore à Douelle ou ailleurs la belle pierre taillée d'un étal, sous une arcade. Les planches qui ferment cette ouverture attestent son abandon.

LE MARECHAL-FERRANT.

Il avait un porche plus largement ouvert, où l'on voyait jaillir les étincelles dispersées par le vent de son énorme soufflet, au rythme musical de son marteau sur l'enclume. La belle charpente d'un « travail » à ferrer les bœufs se montre encore, mais sa couverture de pierre ou de chaume a fait place à une lame de tôle ondulée.

Chose curieuse, la salle de café était à l'ordinaire à l'étage, contre la terrasse, envahie les jours de marché.



MOULIN SUR L'OUYSSSE-COURSAGUET (COMMUNE DE CALÈS)

NAVIGATION SUR LE LOT.

La maison du batelier, tireur de corde, en bordure de l'eau, logeait le cheval de tire dans sa cave. Un escalier extérieur permettait de ne pas trop redouter les crues.

Le vin représentait le plus gros trafic, car cette marchandise pondéreuse ne pouvait guère être transportée en fûts que par la voie d'eau, au temps où les transports terrestres étaient précaires.

Roger DION³³ a bien montré que cette production de luxe, très rémunératrice, était une agriculture commerciale. Les Bordelais l'avaient compris. Ce sont eux qui ont suscité l'installation de vignobles dans toute la vallée, pour suppléer à leur production, lorsque la récolte était faible en quantité ou en force. Ils surent se réserver de solides avantages, par la réglementation commerciale.

Un tel commerce est attesté par les arcades de chais et de celliers qui s'échelonnent le long de la route du vin de Cahors, de Cajarc jusqu'à Soturac et au-delà.

Des bateaux ex-votos dans les églises de *Douelle*, de *Luzech*, ou de *Velles*, à *Vers*, témoignent du danger de cette navigation, pratiquée à l'époque des eaux volantes seulement, danger redouté par ces familles de terriens.

VARIATIONS LOCALES.

La différence des besoins de chacun et la nature diverse des matériaux locaux ne permettaient pas l'uniformité de construction, tout en restant dans l'unité de conception du type quercynois.

Le calcaire grossier, le plus répandu, n'était utilisé qu'en moellons ; mais nous savons que la pierre douce de *Cieurac* et le grès de *Lacapelle-Marival* convenaient à un appareillage normal.

Tout au contraire, dans le Bas-Quercy et dans la partie attribuée en 1808 au Tarn-et-Garonne, à la limite des serres et des mollasses, la pierre fait défaut. Dans ces terres alluviales, on construira au sol, sans cave, sans étage, en pisé de briques crues ou même en torchis de terre, soutenu par du colombage. Il y a toujours un auvent mais, comme il est au sol, on le nomme « boletou ». On a toujours besoin d'un pigeonnier, il est le plus souvent sur colonnes, avec une volière de colombage. Quelquefois, on se procure des pierres, pour le maçonner en une tour quadrangulaire, avec le toit languedocien de tuiles-canal.

Dans le Haut-Quercy, pays de pacages et non de vignobles, l'escalier extérieur est souvent réduit, ou même absent. Le pigeonnier n'a que rarement les grandes dimensions de ceux du Bas-Quercy. On le place

³³ Roger DION : « Histoire de la vigne et du vin en France », Paris, 1959. — Alfred CAYLA : « Histoire de la vigne et du vin en Quercy », *Bull. de la Société des Etudes du Lot*, 1960, pp. 33 à 48.

en angle, comme une poivrière de château, parfois même en dehors de la maison, sur le porche de la grange-étable.

Autour de *Souseyrac*, l'économie est celle du Cantal voisin. La maison a un grand toit couvert en épaisses ardoises du pays ; le porche de la grange est surmonté d'un grand pigeonnier, on aborde à ce porche par un ponceau en pente que l'on nomme « levade », ou « mounti ». Il y a cependant infiltration de quelques toits méditerranéens.



MOULIN SUR LA BOURLANDE A LINAC - GALERIE CHARPENTÉE ET TOIT MÉDITERRANÉEN
RÉGION DE FIGEAC

Nous avons déjà indiqué les formes rares de toits, en particulier les combles brisés à la Mansart, de la région de *St-Céré*.

Un artisan répand son style et sa technique autour de lui. Cela est vrai, même pour les cabanes de pierre ; mais encore, pour la forme du bolet, le matériau utilisé. Autour de *Figeac*, l'escalier est toujours en pierre ; mais rampe et balustrade sont en charpente.

De belles arcades donnaient à *Espère* un aspect florentin. Certains propriétaires ont pensé les rénover en les transformant en villas de banlieue urbaine ; alors que bien des citadins cherchent maintenant à imiter, nous disons même à pasticher, avec plus ou moins de réussite, la « maison des champs ».

FORMES DE PEUPLEMENT.

Les études très complètes de CLOZIER et DE DEFFONTAINES⁸⁴ nous permettront d'être bref. La dispersion dont nous avons parlé est, de façon générale, un caractère des régions d'économie agricole sédentaire et de pays accidentés, sans être de montagne. C'est le cas du Quercy. Le nombre des lieux-dits sur une carte en témoigne, et cela va jusqu'à constituer des villages-nébuleuses, où le centre ne comprend que l'église et la mairie-école (*Durbans, Fargues...*). Cet isolement est souvent relatif, car un groupement de voisins est nécessaire pour l'entraide. Quelques feux formaient alors un « mas », un « mayne », ou un « masatge », autour d'un patus.

La qualité de la terre commande certains groupements, ribières et terreforts dans les vallées ; et, au milieu des causses arides, ces dépressions sans déversoirs, où s'accumule la bonne terre d'un « cloup » (*Assier, Montgesty, Concots...*).

Au canton de *Castelnau-Montratier*, dans la région des « Vaux », de ces vallées parallèles, allant vers le Tarn et la Garonne, bien des propriétés s'étagent sur trois niveaux : dans la vallée, terrefort pour la culture ou la prairie ; sur la pente, la « coste », une source fixe la maison. Elle s'entoure de vigne ou de bois ; le plateau calcaire de terre médiocre sera semé en céréales ou donné en pacage aux brebis.

Tout un village pouvait se grouper autour d'un château protecteur. Puis, lorsque cette protection fut devenue superflue, on restait dans ce même groupe, pour profiter des pierres du château abandonné. Elles assuraient les constructions familiales.

Des suzerains, surtout temporaires, s'attachaient les hommes dont ils avaient besoin pour leurs luttes, en créant des *bastides*, exemptées de dîmes et dotées d'avantages divers. Elles sont moins nombreuses qu'en Agenais.

Les Monastères, bien qu'ils ne fussent pas très nombreux (*Figeac, Souillac, Marcilhac...*), les Commanderies de Templiers (*Le Bastit, Le Montat...*), groupaient du monde. De même, le pèlerinage de *Rocamadour*, dans sa région particulièrement aride.

⁸⁴ René CLOZIER : « L'habitat rural dans le département du Lot », *Congrès international de géographie*, Paris, 1931, pp. 134-160, et *Les Causses du Quercy*, Thèse. — Pierre DEFFONTAINES : « Les hommes et leurs travaux dans les pays de Moyenne-Garonne », Lille, 1932.

ESSAI HISTORIQUE.

Trois questions vont maintenant se poser à nous :

1° Quelle est l'ancienneté des diverses maisons que nous pouvons voir ? Et l'ancienneté du type ainsi défini ?

2° Y a-t-il autonomie ou origine extérieure du type de la maison du Quercy, soit par échange aux zones de contact, soit à distance ?

3° Peut-on marquer les limites de ce type de maison, son aire de répartition ?



CLAVEAU DE PLATE-BANDE DATÉ A BIO

DATE DES MAISONS ET ANCIENNETÉ DU TYPE.

« Le petit phénomène géographique, qui est lié à notre vie, l'habitat, est presque aussi éphémère que nous-mêmes », écrit Jean BRUNHES.

Pour le déterminer, nous sommes pauvres de documents. Le paysan n'a pas d'archives, et les hommes de loi, notaires ou juges, dans les procès, les successions ou les ventes, même celles des biens nationaux, se contentent de citer « une maison », sans description, ni indication de date, comme si la maison n'avait pas de valeur. Leurs seules précisions concernent les inventaires de mobilier, d'instruments de culture et, bien entendu des terres.

Même lorsque les documents sont absents, on peut dans la grande architecture, dater un monument, par les techniques, le style, les élé-

ments de décoration, car il y avait pour eux des courants de civilisation. Nous n'avons rien de semblable pour les maisons des champs. Puisqu'il n'y avait pas de courants d'influence, la seule tradition pouvait les garder ; nous avons vu qu'elle n'entraînait aucune routine. Pour les maisons existantes, notre seule ressource pour les dater se trouve dans l'inscription du linteau ou du manteau de la cheminée. Mais leur belle pierre pouvait être réemployée, d'une autre maison, d'une ruine même. Nous savons aussi qu'on pouvait inscrire la date d'un agrandissement ou d'une réfection. Elle ne peut être que conjecturale.

Nous avons relevé, sur le pigeonnier-pignon d'une grange de Felzins : 1632, sur des maisons, à Saillac : 1673, à Cuzac : 1690, à Cahus : 1697, à Aujols : 1733, à Fourmanhac : 1738, à Rocamadour : 1766, à Limogne : 1793. Bio a dû avoir un artisan sculpteur de linteaux en relief. On y lit : 1790, 1826. Puis, à partir de cette date, les inscriptions sont assez nombreuses jusqu'à 1880, date de transformations des genres de vie qui semblent rendre les constructions plus rares sous leur forme traditionnelle³⁵.

AUTONOMIE OU ORIGINE EXTERNE DU TYPE DE LA MAISON DU QUERCY.

La maison la plus élémentaire, la maison du brassier, constituée de ses quatre murs, sur un sol de terre battue, se trouve dans toute la France, et même dans le monde entier, avec quelques modalités de construction, en rapport avec les moyens. Elle ne répond qu'au besoin d'habitat le plus simple. De même les cabanes de pierre de nos Causses se trouvent dans tous les pays où l'épierrement est la première nécessité de toute culture.

Mais la maison moyenne du Quercy, celle qui est un instrument de travail, autant qu'un habitat, qui répond à une organisation d'un terroir, est-elle particulière à notre région ?

Il est une première certitude, que nous allons préciser dans les pages suivantes : elle n'a pas été influencée par les types des pays voisins. A franchir les zones de contact avec ce voisinage, on est frappé par les différences fondamentales.

Quant aux influences lointaines, telles qu'on les connaît pour les monuments de la grande architecture, peut-on en trouver pour les habitations rurales ?

Les deux caractères majeurs de cette maison du Quercy, l'escalier extérieur et le pigeonnier-tourelle, cherchons-les ailleurs ; et voyons ensuite si ces pays ont pu être en relations d'échange avec notre pays.

³⁵ CHARRA : « Les Causses du Quercy », *Revue des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1950, pp. 175-221.

Le *Mâconnais* a le privilège d'avoir été étudié par JEANTON, puis par HUBRECHT³⁶. L'escalier extérieur et la galerie y sont aussi constants qu'en Quercy. Mais cette galerie est plus importante qu'en Quercy, elle repose sur une voûte. Elle possède, comme la Bourgogne voisine, une cave souterraine. Il n'y a jamais de pigeonnier-tourelle, et de rares pigeonniers isolés.

De ces pigeonniers en tourelle ou pigeonniers isolés, on en voit dans d'autres régions de France, avec une moindre fréquence qu'en Quercy. Mais ils ne sont pas associés à une maison en hauteur, mais à une maison-bloc à terre. Nous savons aussi qu'on peut voir ailleurs quelques escaliers extérieurs. Dans tous ces caractères, les variations dominent au point que LAPRADE³⁷ a pu manifester, en relevant par ses croquis d'admirables éléments d'architecture, jusque dans les plus humbles constructions, « son émerveillement devant les innombrables variations sur les thèmes les plus communs..., sur ces anciens, capables de traiter, avec une liberté toujours renouvelée, le même programme, ce programme le plus noble, la maison, le foyer ».

AIRE DE REPARTITION DE LA MAISON DU QUERCY.

A cette troisième question, la réponse est capitale, car nous allons y voir un fait sociologique important. Ces limites sont celles d'une civilisation agraire, d'une civilisation paysanne.

LIMITE ORIENTALE.

A qui descend la vallée du Lot, venant de l'Aveyron, de la partie nord du Rouergue, la limite du Quercy architectural est nette. Elle précède de plusieurs kilomètres l'entrée dans le département. La maison d'Auvergne règne en maîtresse à *Vieillevie*, *St-Parthem*, *Grand-Vabre* avec ses hauts toits à forte pente, en ardoises de pays, interrompus par de hautes lucarnes. Jamais d'escalier extérieur, tout au plus, et c'est rare, un petit pigeonnier, accroché maladroitement sur un angle du toit.

Puis, brusquement à *Agrès*, la vallée s'élargit en plaine alluviale, une première maison à toit méditerranéen avec perron-escalier et pigeonnier-tourelle apparaît, et désormais on n'en rencontrera plus d'autres types. La maison d'Auvergne a disparu, il n'y a plus que des maisons quercynaises. Une cependant, à *Port-d'Agrès*, est mixte : côté Rouergue, elle présente le haut toit d'ardoises avec lucarne ; côté Quercy, un toit

³⁶ Gabriel JEANTON : « L'habitation rustique au pays mâconnais », Tournus, 1932, et Librairie Renaudier à Mâcon. — Robert HUBRECHT : « Enquête du chantier 1425, du Musée des Arts et Traditions populaires », 1945, inédit.

³⁷ Albert LAPRADE : « Croquis », 4^e volume, France du Centre, Vincent et Féal, Paris, 1957.

méditerranéen, une terrasse et un pigeonnier. Deux familles des provinces voisines ont dû s'unir, chacune apportant sa tradition architecturale, et acceptant cette dualité. Mais l'influence rouergate n'a jamais été plus loin. Le Rouergue prolifique a repeuplé notre pays dévasté par les guerres ; il n'apportait que les bras de l'homme, sa force. La civilisation du Quercy l'assimilait dans ses traditions.



MAISON MIXTE A PORT-D'AGRÈS - TOIT D'ARDOISES DE PAYS DU CÔTÉ DU ROUERGUE
TOIT MÉDITERRANÉEN CÔTÉ QUERCY
DATÉE DE 1848

LIMITES OCCIDENTALES.

A qui sort du Quercy, en descendant la vallée, 150 km plus loin, vers le Lot-et-Garonne, après *Soturac*, on ne rencontre que de rares maisons quercynaises, mais elles ne sont plus seules. On touche à cette région de Moyenne-Garonne, où, nous dit DEFFONTAINES³⁸, « la maison ne s'est pas formée sur place, par une lente adaptation aux conditions locales, elle est née ailleurs, parfois loin. » Nous y trouvons, en

³⁸ Pierre DEFFONTAINES : « Les hommes et leurs travaux, dans les pays de Moyenne-Garonne, Lille, 1932, p. 31.

effet, encore de rares maisons à superposition, même avec un pigeonnier ; mais, plus souvent, un pigeonnier isolé, sur quatre piliers ou colonnes, lorsqu'il n'est pas « de pied », avec toit à gradin. On y trouve surtout des maisons-granges landaises ou basques, sans étage, toutes en charpente, des « échoppes » bordelaises en moellons, des maisons-bloc à terre limousines en longueur, où l'étable, la grange, l'habitation voisinent au sol ; d'autres fois en ordre dispersés, réparties autour d'une cour, dans des types assez disparates. L'auvent est au sol, on le nomme « bole-tou ». Pour VIOLLET-LE-DUC³⁹, c'est « un portique, ou plutôt un appentis à jour bas, afin d'abriter les habitants, qui, sous ce climat doux, se livrent à leurs travaux en dehors de la maison ».

LIMITE MERIDIONALE.

La limite est assez analogue lorsque, vers le sud, on rencontre, avant la Garonne, ses affluents, l'Aveyron et le Tarn. On est dans cette partie du Quercy qui, en 1808, a été détachée du Lot pour former le Tarn-et-Garonne. Ces plaines limoneuses n'avaient plus de pierres, on devait construire en briques, plus souvent crues que cuites, soutenues par un colombage. Le pigeonnier est toujours nécessaire, mais on ne peut l'élever sur une maison de terre. Il est isolé selon les types que nous venons de décrire. L'ensemble était souvent sur un mamelon, loin des risques de crues³⁹. Les inondations de 1930 ont enlevé beaucoup de maisons de la vallée même, les indemnités ont permis de les reconstruire en dur. Les lits de cailloux roulés alternent avec un lit de briques cuites. Ce sont les hauteurs qui ont pu conserver les vrais types, tels qu'on peut les voir sur les photographies du Musée de *Moissac*.

Lorsqu'on a franchi ces rivières vers *Montauban* et la région toulousaine, on entre dans une zone de grandes exploitations, avec de hauts porches de granges, de vastes colombiers à lanterneau. Les plus riches ont même deux pigeonniers-tourelle, aux deux angles de la maison.

LIMITE SEPTENTRIONALE.

Il y a plus de variété dans cette frontière, avec deux civilisations différentes, celle du Limousin et celle du Périgord.

Par la Nationale 20, qui nous ramène vers Paris, *Souillac* a, par ses toits, une allure limousine, les ardoises d'*Allassac* ont remplacé les tuiles plates. Mais l'ensemble de la maison conserve le type quercynois. Après *Cressensac*, la belle pierre limousine apparaît, la maison devient une maison-bloc à terre, sans escalier extérieur, sans pigeonnier. Le

³⁹ VIOLLET-LE-DUC, p. 196 du 6^e volume de son dictionnaire d'architecture, note avec un fort beau croquis que les « maisons des champs » de ces régions sont celles qui rappellent le mieux les maisons des peintures antiques.

toit de chaume, inconnu en Quercy, était fréquent avant l'ardoise. Il en reste des témoins. Cette limite est particulièrement nette.

Le Périgord nous présente une civilisation très différente. C'est un pays de terres nobiliaires où il y a plus de châteaux qu'en aucune autre région de France. Mais le pays, dans une grande partie, est pierreux et pauvre ; *Sarlat*, ses maisons patriciennes, ses châteaux seront couverts en pierres sèches, aussi bien que les maisons de brassiers. Mais celles-ci sont des maisons élémentaires au sol, sans escalier extérieur. Le pigeonnier est rare. S'il est sur la maison, il y est rapporté, comme une échouette, mais en colombage, même sur un toit de pierre. Dans la cour des châteaux, on voit souvent les grands colombiers construits comme dans la France du Nord.

L'AIRES D'UNE CIVILISATION PAYSANNE.

Il ne faut pas chercher au Quercy ce qu'on nomme des frontières naturelles, de fleuves, de montagnes, barrages précaires aux Armées et aux échanges sociaux. Il n'avait pas d'unité géologique, pas d'unité politique, dans un fief seigneurial, ni sous l'autorité d'un Sénéchal, désigné par la Monarchie, et connaissant les limites de sa juridiction. Pas de race particulière, car la vie locale du pays acceptait du voisinage l'apport de bras et de sang nouveau, vite assimilé dans sa civilisation.

Mais ces limites n'étaient pas ignorées du voisinage et, pour les marquer, les pays voisins ajoutaient le qualificatif « de Quercy » à bien des villages de la périphérie : *Campagnac-de-Quercy*, *Montaigut-de-Quercy*, *Montpezat-de-Quercy*, *Fajoles-en-Quercy*.

Ces voisins savaient que, passé ces limites, ils trouveraient des habitudes agricoles et culinaires qui n'étaient pas les leurs ; des traditions juridiques, des coutumes différentes, bien qu'elles fussent imprégnées de droit romain, de latinité, comme les leurs. Une foi chrétienne, dont les manifestations — souvent vestiges païens — différaient des leurs. Des chansons, des danses, des contes, et enfin une forme d'habitation, parfaitement adaptée au pays et à ses occupations, qui ne leur avait rien emprunté et à laquelle ils n'empruntaient rien. En un mot, une incontestable civilisation, centrée sur les occupations terriennes. Civilisation voisine de la leur, mais incontestablement différente.

Nos législations centralisatrices, les brassages de populations, les échanges qui ont débuté au XIX^e siècle et se sont accélérés sans cesse depuis lors ont à peu près fait disparaître ce qu'il y avait de trop fluide dans ces traditions. Deux éléments persistent : la toponymie, mais son interprétation est souvent difficile⁴⁰, et les nettes limites d'un type de maison, dont nous avons relevé les caractères, constituent le meilleur

⁴⁰ Les noms de familles, longtemps réduits en nombre dans un village, ont perdu leur valeur par la dispersion, et les prénoms par la mode.

témoignage d'une certaine civilisation. Civilisation qui occupait l'aire du département, auquel on a donné le nom de la rivière qui le traverse d'est en ouest⁴¹.

L'exemple de ce petit pays est le meilleur témoignage de ce qu'était la France, même là où ces témoignages se sont effacés. « Pays de la variété », disait MICHELET : variété des paysages, de la constitution géologique, des types ethnologiques, des habitudes culturelles, de la forme des champs⁴², en un mot des diverses civilisations paysannes. C'est à la solidité de celles-ci que nous devons l'épanouissement de la haute civilisation française.

RESUME D'ESTHETIQUE.

« L'usager doit être aussi bien servi que le spectateur » déclarent DOYON et HUBRECHT, mettant au premier plan l'utilisation de la maison. Mais la beauté, de façon plus ou moins consciente, est un besoin aussi impérieux que la commodité.

Cette beauté, on la cherche parfois par des ornements, ce n'est pas le cas de notre maison paysanne. Chemin faisant, nous avons vu qu'elle la réalisait dans la franchise et la simplicité des volumes, dans l'harmonie des masses, l'ordonnance de l'ensemble, le rythme des ombres et des lumières, la bonne utilisation des matériaux.

L'ornement représente toujours un certain besoin d'étonner, de satisfaire la vanité. Même dans la grande architecture, il ajoute son charme, il ne crée pas la beauté de la masse du château ou de la cathédrale. Il n'est pas rare de voir, à côté d'une ferme d'élégante simplicité, une maison de maîtres, sinon un château, gâté par une ornementation maladroite.

L'examen des témoins actuels encore nombreux, nous a permis de faire une étude rétrospective de la maison traditionnelle du Quercy. Cette étude serait vaine, si nous ne la complétions par une vue prospective, si conjecturale qu'elle soit.

En reprenant le sujet ébauché il y a vingt ans, je ne puis me détacher de la critique formulée alors par un homme politique de haute culture, Anatole DE MONZIE (1876-1947). En reconnaissant l'intérêt de mon essai, il me reprochait les conclusions trop pessimistes, exprimées sur l'avenir de ces maisons, qu'il admirait, lui aussi.

⁴¹ Rappelons que lors de la formation du Tarn-et-Garonne en 1808, quelques communes furent détachées du Quercy, pour ce nouveau département.

Le Lot est le seul département qui possède une telle unité architecturale. Cette unité, dans les autres petits pays, ne coïncide nullement avec les limites du département.

⁴² Marc BLOCH : « Les caractères originaux de l'Histoire rurale française », 1931, 2^e édition, Colin, 1955.

POST-FACE. CONSERVATION ET RENOVATION.

Mes vues étaient malheureusement valables, car nous comptons de nombreuses disparitions, ou altérations, depuis cette époque.

Ce qui n'était pas valable, dans mes conclusions, c'était l'acceptation quasiment inéluctable de leur disparition, devant les transformations des genres de vie, auxquelles nous assistons toujours, et les transformations des techniques, nées de l'utilisation de matériaux nouveaux.

En technique, l'industrie du bâtiment a pris la place de l'artisanat d'autrefois. Il est difficile de tailler à grands frais les belles dalles de pierre, calculées pour chaque escalier ou chaque terrasse. C'est dans un moule commun que l'on coulera une dalle de ciment, gris et triste. La charpente ne viendra plus du petit bois du propriétaire, où l'on allait choisir les pièces ; elle ne sera plus taillée, dans le fil, à l'herminette, dont chaque trace évoque le geste de l'artisan. Elle vient en droite ligne, d'une scierie, où l'on applique les normes mondiales. La vieille menuiserie des portes et même des meubles n'est plus réalisée sur place, à la demande. La jeune menuiserie viendra d'un atelier lointain, peut-être d'outre-mer.

Le genre de vie du cultivateur est passé du stade où l'exploitant était tout au stade où la machine commande à son activité et à ses initiatives. Les adjonctions nécessitées par l'aménagement (garages, séchoirs..., plus que des écuries ou étables) peuvent être réalisées, sans modifier les principes de la composition du site, sans en altérer l'harmonie.

La vie personnelle n'est plus la même : le paysan a légitimement pris goût à des éléments de confort, qu'il ignorait jusqu'ici. Il en vient parfois à avoir la vanité de faire « moderne », comme le citadin, sans voir que, dans une maison bien construite, comme la sienne, l'adaptation est aisée, peu coûteuse. Elle ne gâche pas un aspect admirablement réalisé par les générations précédentes.

Bien des citadins, en acquérant ces maisons, cherchent à respecter cet aspect du passé ; notre étude est faite pour les aider.

Rien ne sert de récriminer, sur ces conditions, il faut s'y adapter de notre côté, en faisant la part des besoins actuels et celle des réalisations du passé.

Les besoins actuels sont évidents, l'administration et de nombreuses publications les rappellent ou les suggèrent à ceux des agriculteurs qui les percevraient mal.

La connaissance du passé, pour respecter ce qui a fait sa grandeur et participe largement à la nôtre, n'est pas chose courante.

VIOLLET-LE-DUC, initiateur en ce domaine et grand restaurateur de nos monuments, consacrait déjà, en 1860, un article de son dictionnaire d'architecture à la « maison des champs ». Sa beauté mineure méritait l'étude et la protection autant que les plus rares beautés de la grande architecture. Elle a cependant été fort négligée dans notre pays.

Nous avons essayé de présenter celle d'une petite région où de nombreux témoins attestent son individualité locale. Toutes les régions méritent une semblable étude.

On s'est aperçu que l'anarchie actuelle ne valait pas ce qu'avait réalisé la tradition régionale, pour l'agrément des sites où vivent les cultivateurs et où se réfugient bien des citadins. Pour éviter, aussi bien l'échantillonnage disparate que la lassante uniformité, un service d'aménagement du territoire est apparu indispensable. Il devra connaître toutes les conditions régionales.

On a beaucoup écrit sur ce sujet et on écrira encore beaucoup. Nous pensons que dans cette délicate adaptation, il suffit de se laisser guider par deux principes très simples :

Le premier, selon l'expression de Max QUERRIEN, Directeur de l'Architecture en France, est de « ne pas séparer ce que l'on conserve de ce qui vit ». Ce sera celui du paysan lui-même, vivant « de » la campagne, rénovant selon ses besoins, sans détruire ce qu'il aura appris à connaître.

Le deuxième principe est de « comprendre une réalité esthétique, hétérogène à notre milieu ». Ce sera celui du citadin, vivant « à » la campagne, évadé de son milieu concentrationnaire, pour y trouver refuge temporaire ou même définitif. Même s'il a les meilleures intentions de respect pour le passé, son ignorance des principes généraux de la vie et de l'architecture régionale lui fera détruire l'harmonie qu'il est venu chercher. On le verra juxtaposer des échantillons où dominera une rusticité de convention.

Notre temps est riche en réalisations utilitaires. Mais tout homme possède un égal besoin de vivre dans la beauté et de se sentir rattaché à une tradition qui n'est pas routine, mais sagesse.

On peut méconnaître ces deux besoins pendant un temps ; mais l'absence de leur réalisation se fait sentir un jour, pour nous-mêmes, ou pour la génération qui nous suit. L'architecture rurale est un élément essentiel de cette satisfaction.

*Anglars-Juillac 1945.
1965.*

BIBLIOGRAPHIE.

Nous n'ouvrons ce chapitre que pour signaler sa pauvreté en France, opposée à sa richesse dans d'autres pays.

En dehors des références dans les notes de notre texte, il n'existe que l'ouvrage général de Stany GAUTHIER, daté de 1944, et réédité sous la même forme depuis lors chez MASSIN.

La précieuse enquête du chantier 1425, du Musée des Arts et Traditions populaires date de 1945. L'enquête n'est que partielle et n'a jamais été éditée.

Restent les Revues spécialisées que l'on ne peut guère consulter que dans les bibliothèques.

CONSEILS PRATIQUES.

La maison à superposition traditionnelle du Quercy se caractérisait par les deux conditions d'une saine architecture : un juste équilibre des masses construites, et un rythme harmonieux dans la répartition des ombres et des lumières.

Le cultivateur peut aisément l'adapter aux besoins de son exploitation et de sa vie même. Quant aux citadins qui viennent ici fuir la vie concentrationnaire des villes, ils n'ont aucune raison d'aller chercher un modèle à copier dans la maison d'une autre région. Ils n'ont qu'à s'inspirer de la maison quercynoise, si parfaitement adaptée à ses sites.

Dans une construction nouvelle, aussi bien que pour une adjonction ou restauration, on ne peut formuler en quelques mots les règles d'une saine architecture. Il faut en avoir le souci et s'entourer des conseils des hommes de l'art.

Nous avons vu la part donnée à l'escalier extérieur et au pigeonnier, caractères qui font l'unité de la conception de la maison quercynoise. Mais l'un comme l'autre doivent être adaptés à chaque maison, sans créer l'uniformité dans les constructions et la dysharmonie dans les masses. Nous avons vu, d'un beau pigeonnier demandant réfection, faire une horrible rénovation. Sa masse n'avait plus une juste proportion par rapport à l'ensemble ; et son toit n'avait, ni la ligne du précédent, ni les mêmes tuiles. Ce peut être défigurer une belle maison ancienne que d'y ajouter un pigeonnier qu'elle n'avait pas.

Il en est de même pour l'escalier extérieur ; sa courbe, ses marches étaient heureusement calculées, et l'ombre de sa balustrade pleine s'y adaptait parfaitement.

L'aspect des murs pose toujours un grand problème : laisser la pierre à nu, ou la couvrir d'un enduit. La pierre nue est parfaitement belle, lorsque la pierre est de qualité. Mais à la condition de laisser à joint vif, de n'utiliser qu'un liant mince, en chaux et sable aux teintes douces, et non le ciment gris et triste, plus triste encore lorsqu'on le teinte en noir, pour cercler chaque pierre, beurrer les joints.

Lorsqu'on ne peut pas laisser la pierre apparente, le liant ne doit pas avoir plus de cohésion que la pierre soutenue, le ciment n'y convient pas et sa teinte gâche l'aspect extérieur. Mais ce qui fait considérer comme un fléau les enduits actuels, c'est leur étalement au pulvérisateur, en surfaces parfaitement lisses. Trop blancs, ils lassent le regard ; colorés de teintes éclatantes, ils déparent le paysage, en prétendant l'embellir. Un peu d'irrégularité de la surface révèle le travail de la truelle ; un peu de grain, et la teinte neutre de la variété de sable du mortier, en révèle l'origine.

Le toit, réclamant d'assez fréquentes réfections, peut amener à utiliser des matériaux nouveaux. La tradition veut que la partie septentrionale du Quercy possède les toits à forte pente. Leur tuile plate à cro-

chet, toujours fabriquée dans nos tuileries, n'a pas de raisons d'être remplacée par l'ardoise. Laissons celle-ci aux régions de France au type desquelles elle appartient.

Le Bas-Quercy a adopté le toit méditerranéen de tuiles-canal, où la pente doit être faible. L'absence de crochet la ferait glisser sur une forte pente. Cette tuile reste parfaitement utilisable ; mais il faut reconnaître que les ondes provoquées par les vols des avions supersoniques les font glisser plus qu'autrefois.

On fabrique aujourd'hui une tuile de dessin assez proche, la « tuile romane », dans laquelle un crochet modère le glissement.

A ces couvertures esthétiques, il faut opposer la lamentable tuile mécanique, aux lignes sèches et dures, aux teintes indélébiles et trop vives. Nous l'avons vue même remplacer, autour de *Sousceyrac*, les belles ardoises du pays cantalien, amoureusement taillées à la main.

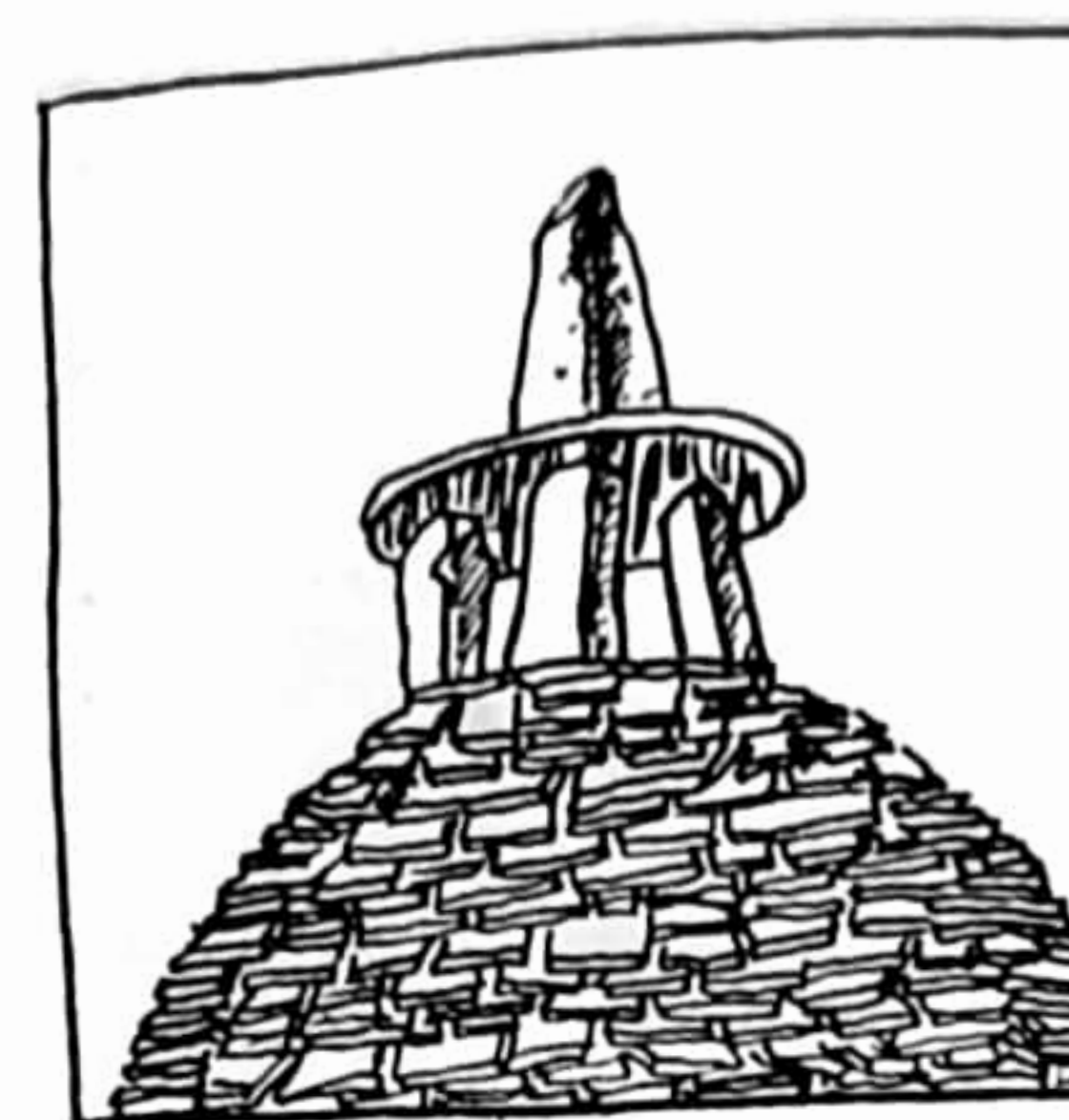
Quel que soit le toit, sa ligne est interrompue par des souches de cheminées et par des lucarnes. Leurs lignes puissantes donnent du caractère au toit. Pour la cheminée, il faut éviter les grêles tuyauteries que permettent les matériaux actuels. Pour les lucarnes, il est fâcheux de les voir s'ouvrir, par un léger remontement de la pente du toit, en ce qu'on nomme un « chien assis ». Les fortes lignes d'une lucarne à bâtière donnent plus de vie à toute la toiture.

Il est difficile de se procurer dans des carrières les belles pierres qui faisaient la beauté de nos escaliers, terrasses, chainages et ouvertures. Il est licite de s'en procurer dans quelque ruine abandonnée ; mais c'est du vandalisme d'en faire l'acquisition dans une maison habitée, comme on voit le faire pour orner, d'un beau manteau de cheminée, une maison neuve ou rénovée.

Insistons encore, pour mettre en garde contre l'erreur commune qui fait ajouter des ornements dont l'originalité de la forme ou de la couleur attire le regard. Nous avons vu ainsi gâcher de belles cruches d'*Uzech-les-Oules*, aux belles patines, par d'uniformes et éclatantes couleurs.

Construire ou restaurer est une œuvre passionnante ; mais les erreurs contre la beauté, ou même contre la tradition, nous apparaîtront un jour à nous-mêmes, ou aux générations qui nous suivent et qui nous les reprocheront.

Roger FISCHER : *L'art de restaurer une maison paysanne*, Hachette, 1966.



FAYCELLES

TROU D'ENVOL D'UN PIGEONNIER
A VOUTE DE PIERRES

TABLE DES MATIÈRES

La maison dans le paysage	7
Le constructeur	7
La fonction	10
L'escalier extérieur :	
Le bolet	12
Pigeonnier-tourelle et droit de pigeonnier	14
Maison élémentaire :	
Garriottes	18
Maison moyenne, son plan	21
Maison à superposition :	
En-bas et en-haut	21
Grenier, combles et toits	25
Toits celtiques	25
Toits méditerranéens	28
Souches et lucarnes	31
Technique de construction	32
Rythme des ombres et lumières :	
Perron-escalier	33
Pigeonnier-tourelle	39
etc	40
Puits, auges, etc...	43
Cours et porches	45
Architecture arborescente	45
Agrandissements	46
Usage professionnel :	
Moulins	46
Mariniers de rivière	49
Variations locales	49
Formes de peuplement	51
Historique. Dates	52
Origine du type	53

Aire de répartition	54
Limites orientales	54
Limites occidentales	55
Limites méridionales	56
Aire de la civilisation du Quercy	
Esthétique	58
Post-face	59
Post-face Conservation et Rénovation	59
Conseils pratiques	61

ILLUSTRATIONS

Lacapelle-Cabanac	6
St-Cirq-Lapopie	7
Juillac	8
Catus	10
Espère	12
Castelfranc, 1846	13
Gigouzac	14
Fontanes-Lalbenque, 1825	16
Fontanes-Lalbenque, 1825	17
Esclauzels	19
Gigouzac	20
Lunegarde	23
St-Jean-de-Laur	24
Limogne	26
Flaujac-Lalbenque, 1818	28
St-Céré	30
Espère	33
Cras	34
Concots	35
Savanac	36
Trébaix, à Villesèque, 1863	37
St-Chamarand	38
Lacapelle-Cabanac	39
Boisse à Castelnaud	40
Faycelles	41
Lavergne	43
Maxou	44
Cuzance	45
Juillac	46
Coursaguet, à Calès	48
Linac	50
Bio, 1790	52
Port-d'Agrès, 1848	55